

TOUS IXELLOIS !

Programme XL 2018

ALLEMAAL ELSENE !



Index

INTRODUCTION	4
ACCUEIL DES CITOYENS ET ACCESSIBILITÉ DES SERVICES	5
COHÉSION SOCIALE ET ÉGALITÉ DES CHANCES	6
COMMERCE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TOURISME	8
CPAS	9
CULTES	11
CULTURE	12
1. Le monde culturel.....	12
2. L'offre culturelle.....	13
3. Culture et Espace public.....	14
4. Musée d'Ixelles	14
5. Les bibliothèques.....	15
EMPLOI ET INSERTION SOCIALE	16
ESPACES PUBLICS	17
1. Parcs, espaces verts et plantes dans ma commune	17
2. Places, rues, éclairage public et mobilier urbain.....	18
FAMILLES	20
FINANCES	21
GOVERNANCE ET DÉMOCRATIE LOCALE	22
INSTRUCTION PUBLIQUE	23
1. Le réseau d'enseignement communal	23
2. Des bâtiments scolaires en bon état et ouverts sur le quartier	23
3. Un soutien permanent à nos enseignants	24
4. La gratuité scolaire.....	24
5. Lutte contre la pauvreté, les inégalités et leur reproduction.....	25
6. Lutte contre le décrochage scolaire et le recours systématique au redoublement	26
7. Enseignement spécialisé et inclusion.....	26
8. Enseignement qualifiant.....	27
9. Promotion sociale	27
10. Écoles des devoirs	28
11. Culture et école.....	28
JEUNESSE	29
JUMELAGES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE	30
LAÏCITÉ	31
LOGEMENT	32
1. Logements publics.....	32
2. Logement d'urgence	33
3. Logement étudiant.....	33
4. Logements seniors.....	34
MARCHÉS PUBLICS	35
MOBILITÉ	36
1. Piétons.....	36
2. Politique cyclable.....	37
3. Des transports en commun efficaces	38

4. Un trafic automobile apaisé et une sécurité routière renforcée	38
5. Voitures partagées.....	39
6. Stationnement.....	40
PATRIMOINE	41
1. Écoles.....	41
2. Maison Communale.....	41
3. Culture	42
4. Sport.....	42
5. Domaine Madeleine Clément à Basse-Wavre.....	43
6. Locaux inoccupés.....	43
7. Politique architecturale.....	43
8. Toitures vertes.....	44
PERSONNEL COMMUNAL.....	45
PETITE ENFANCE (Crèches et Prégardiennats).....	46
PRÉVENTION	47
1. Nuisances, espace public, médiation	47
2. Lutte contre la précarité.....	47
3. Sanctions administratives.....	48
PROPRETÉ	49
QUALITÉ DE L'AIR.....	50
1. Véhicules communaux.....	50
2. Cadastre des émissions	50
3. Mobilité.....	51
RÉNOVATION URBAINE - CONTRATS DE QUARTIER	52
SOLIDARITÉ	53
SPORT.....	54
TROISIÈME ÂGE, SENIORS ET SOLIDARITÉ	55
UNIVERSITÉS.....	56
URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	57
1. Aménagement du territoire.....	57
2. Urbanisme.....	58
VIE DE QUARTIER.....	59

INTRODUCTION

Nous sommes conscients du potentiel immense d'Ixelles : une diversité qui fait sa richesse, une offre culturelle formidable, un cadre de vie agréable, une dynamique économique et commerciale réelle, une vie de quartier rare en milieu urbain. Nous voulons préserver ces atouts et rendre notre commune encore plus conviviale. Pour réaliser cet objectif, il faut mesurer 3 enjeux qui se jouent au niveau régional et auront des impacts dans notre commune :

- Le prix de l'immobilier dans notre commune atteint des records impressionnants. Les ménages qui s'installent à Ixelles sont souvent beaucoup plus aisés que ceux qui partent. Progressivement, une dualisation de la population risque de s'installer. Le vivre-ensemble, la cohésion sociale, la sécurité et la politique du logement public sont autant d'outils pour répondre à ce risque.
- A Ixelles, comme ailleurs à Bruxelles, le boom démographique entraîne d'une part la nécessité d'accroître les services publics (construction d'écoles, augmentation de l'offre sportive et culturelle, etc.) et d'autre part une exigence plus importante de la part des citoyens envers ces mêmes services (qualité de l'accueil, contacts avec l'administration communale plus étendus soit par l'outil informatique soit par l'extension des horaires, efficacité des interventions des services communaux, etc.). Notre politique d'investissement, notre expertise et notre dynamisme entendent répondre à cet enjeu.
- Enfin, la densification urbaine entraîne une sollicitation et une occupation toujours plus importantes de l'espace public. La qualité de ces espaces communs, leur accessibilité, leur lisibilité, comme leur propreté et leur verdurisation sont autant d'indicateurs concrets dont les citoyens se saisissent pour juger de la qualité de leur cadre de vie. Nos politiques de rénovation urbaine et de travaux publics sont résolument orientées vers un apaisement de la ville, la végétalisation croissante de nos espaces urbains, l'amélioration et la défense de nos espaces publics.

Les réponses à ces 3 enjeux majeurs passent par la défense d'un programme ambitieux pour Ixelles et les ixellois.es.

Vous trouverez, dans ce document, le programme présenté par ordre alphabétique. Toutes les propositions du PS-SPa, de A à Z.

ACCUEIL DES CITOYENS ET ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

Le nombre d'Ixellois.es augmente chaque année. En 2016, 86.148 personnes étaient domiciliées à Ixelles, dont 51 % de nationalité Belge, 37 % issus de pays membres de l'UE et 12 % de nationalité étrangère, hors UE. De plus, la population d'Ixelles change souvent. La pression sur les services de l'état civil et de la population est, par conséquent, très élevée. À titre d'exemple, en 2016 plus de 119.000 personnes ont été accueillies par ces deux services. En outre, afin de compléter les dossiers de personnes âgées, à mobilité réduite, des visites à domicile sont organisées.

Nous souhaitons renforcer la qualité de l'accueil des citoyen.ne.s ixellois.es, l'efficacité des services communaux tout en augmentant le confort des travailleurs.

Nos propositions

- Créer un guichet d'information qui dirige les citoyens vers les services compétents et qui aide également à effectuer des petites démarches administratives (p.e. le changement du code pin), pour diminuer la pression sur les services et augmenter la satisfaction des utilisateurs ;
- Développer un guichet électronique plus élaboré, afin de diminuer la pression sur les services communaux et afin d'éviter que les citoyens ne doivent passer à la commune pour certaines démarches administratives, ceci sans supprimer la possibilité de faire les mêmes démarches à la commune ;
- Supprimer la distinction entre le bureau des étrangers et le service de la population ;
- Créer service dédié à l'accueil des nouveaux Ixellois, qui puisse notamment interagir dans une logique de médiation culturelle ;
- Investir dans la formation du personnel travaillant au guichet pour assurer leur motivation et leur bien-être dans un cadre professionnel soumis à de nombreuses pressions ;
- Assurer un accueil en néerlandais sans imperfection, pour rencontrer les critères de bilinguisme ;
- Accorder une attention particulière au multilinguisme dans le recrutement du personnel d'accueil pour diversifier les langues utilisées par l'administration ;
- Assurer un accueil en anglais au service des étrangers ;
- Uniformiser les horaires des services Population et Etat civil ;
- Prévoir la possibilité de réserver des rendez-vous en ligne avec les services de l'état civil, de la population et des étrangers ;
- Publier de l'information générale en anglais sur le site de la commune ou dans les services de l'état civil, de la population et du bureau des étrangers ;
- Garantir l'accès à un réseau WIFI gratuit dans les salles d'attentes des services communaux ;
- Développer un site internet communal plus ergonomique et accessible aux malvoyants et personnes handicapées (conformément au « AnySurferlabel ») ;
- Renforcer la lisibilité de l'agenda des activités communales sur le site internet.

COHÉSION SOCIALE ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Ixelles est une commune riche de sa diversité. Plus de 170 nationalités s'y côtoient. Commune dynamique, elle est à l'initiative du budget sensible au genre et à l'initiative de plusieurs campagnes sur le respect des orientations sexuelles. Le budget sensible au genre ou budget genré est un exercice budgétaire qui inscrit, en regard de chaque article budgétaire, une dimension liée au genre et à la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous menons également une politique de recrutement qui permet de lutter contre les discriminations et engageons des personnes porteuses de handicap.

Le Plan Diversité a été mis en place. Notre objectif est d'assurer qu'aucune discrimination ne soit pratiquée lors des recrutements et dans la gestion du personnel communal. Le personnel communal doit correspondre à la diversité de notre commune. C'est notre richesse commune.

Des cours de français et d'alphabétisation sont organisés dans les quartiers de Flagey, du cimetière d'Ixelles et de l'hôpital d'Ixelles. L'association la plus importante en alphabétisation à Bruxelles est également hébergée dans nos locaux communaux. Enseigner la lecture et l'écriture est un combat pour l'émancipation.

Par ailleurs, notre commune compte des disparités importantes au niveau socio-économique. Ces disparités peuvent s'avérer sources de tensions ou, plus fondamentalement, frein à la rencontre de son voisin. La politique de cohésion sociale vise à organiser la rencontre entre voisins, au-delà de toutes leurs différences. Cette politique a démontré tout son intérêt, particulièrement dans les quartiers les plus denses.

Nos propositions

- Mettre en place le Gender Mainstreaming pour systématiser l'intégration des Droits des Femmes dans toutes les actions communales ;
- Créer un refuge pour les jeunes LGBTQI chassés de leur domicile en raison de leur genre ou de leur orientation sexuelle ;
- Développer un label « Maison de repos Gay-friendly » pour lutter contre les discriminations dont sont victimes les personnes LGBTQI en maison de repos ;
- Pérenniser la participation de la commune à toutes les initiatives de lutte contre les discriminations et de revendications des droits des personnes LGBTQI ;
- Développer un projet-pilote de lutte contre la fracture numérique et de relations intergénérationnelles par l'apprentissage des techniques informatiques aux aînés par les jeunes ;
- Créer un festival des Cultures. Le monde entier se retrouve sur notre territoire communal. Cette richesse incroyable mérite d'être mise en valeur et consacrée à l'occasion d'un événement rassembleur et festif. Ce festival aura pour objectif d'organiser la rencontre entre les particularités culturelles et de rassembler les cultures autour de leur humanité commune ;
- Poursuivre le Plan Diversité pour s'assurer qu'aucune discrimination ne soit réalisée tant dans l'engagement du personnel communal que dans les relations quotidiennes ;
- Assurer la transition entre le contrat de Cohésion Sociale qui lie de nombreuses associations ixelloises, la commune et la COCOF, dans le cadre de la mise en

place du nouveau Décret de Cohésion Sociale en 2020, en soutenant les associations existantes ;

- Développer des projets de Cohésion Sociale spécifiques aux quartiers Boondael, Artisans et Matonge ;
- Pérenniser les projets de Cohésion Sociale existants dans les quartiers Aulne et Akarova ;
- Faciliter les échanges entre les institutions communautaires (francophone et néerlandophone) et assurer la collaboration dans les projets mis en place ;
- Faciliter la création d'une maison de jeunes portée par les deux communautés linguistiques, dépassant les frontières administratives entre les Commissions Communautaires Francophone et Néerlandophone.

COMMERCE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TOURISME

Ixelles réserve, aux touristes curieux, des trésors peu connus du grand public, qu'il s'agisse de lieux culturels, d'espaces de shopping ou de flânerie, de lieux de convivialité. Elle connaît également une belle vitalité sur le plan du commerce et du développement économique, qui gagnerait encore à se structurer en réseaux, à échanger des bonnes pratiques et à partager des locaux, du matériel ou à échanger des services à l'échelle locale.

Nos propositions

- Mettre en place des outils d'accompagnement pour les entrepreneurs ainsi que des lieux et services partagés ;
- Soutenir le développement de projets d'économie circulaire et d'économie sociale ;
- Soutenir l'auto-entreprenariat en développant des projets comme Start Création ;
- Créer un office du tourisme ;
- Renforcer l'authenticité des différents quartiers et développer des projets participatifs de connaissance et promotion des quartiers (audiovisuel, visites virtuelles, diffusion web...);
- Mieux exploiter les potentialités économiques de nos entreprises ixelloises par le développement de réseaux thématiques et leur promotion ;
- Préserver l'identité et l'authenticité des commerces à Ixelles, mettre en place un mécanisme qui permettra de contrôler la diversification des commerces dans les différents quartiers d'Ixelles ;
- Réfléchir à la mise en place d'un social Cannabis club.

CPAS

Les mesures d'économies prises au niveau fédéral ainsi que dans les secteurs sociaux pèsent sur les finances et les missions premières des CPAS. Le CPAS d'Ixelles est confronté à une demande d'aide aux personnes de plus en plus importante : + 16% en 4 ans. La précarité ne frappe plus seulement les adultes mais touche aussi de plus en plus une population jeune, en particulier des étudiants, y compris du secondaire. En 2017, 2.440 personnes ont pu bénéficier d'une aide financière.

Face à une telle pression, les exigences comptables et bureaucratiques peuvent amener à une déshumanisation d'un public déjà fragilisé. Il reste capital d'écouter la personne, sa trajectoire et ses aspirations dans son accompagnement vers l'autonomie, mais également de renforcer les services qui œuvrent au quotidien.

Nos propositions

- Rétablir un climat serein au sein de l'institution entre tous ses acteurs suite aux mouvements de grève par l'écoute, le dialogue et la restructuration de l'organigramme du CPAS, recruter les postes manquants au sein de l'administration et au niveau du personnel soignant ;
- Rénover l'îlot du CPAS et le home "Les Heures Douces" ;
- Construire au sein de l'îlot du CPAS des logements à caractères social et moyen ;
- Construire une nouvelle maison de repos ;
- Développer une structure d'aide et de soins aux seniors leur permettant de vivre le plus longtemps possible en autonomie dans leur environnement ;
- Développer un budget genré et une politique genrée pour assurer l'égalité dans l'octroi des aides aux bénéficiaires et identifier les publics les plus fragilisés ;
- Réaliser un « Guide de l'utilisateur », document simple et exhaustif regroupant l'ensemble des droits des usagers, pour lutter contre le phénomène de non-recours aux droits ;
- Assurer l'automatisation de la délivrance des droits dits dérivés et simplifier les démarches administratives pour lutter contre le phénomène de non-recours aux droits ;
- Déclarer les colocataires comme « personnes isolées » ;
- Favoriser la stabilité des liens entre usagers et assistants sociaux ;
- Augmenter les chèques « culture » pour l'achat de livres scolaires, ordinateurs, etc. et poursuivre la politique des chèques « sport » ;
- Promouvoir la participation sociale et citoyenne des usagers du CPAS via un service dédié ;
- Renforcer les capacités du service CAP emploi et améliorer l'orientation, l'accompagnement et la mise à l'emploi des articles 60, à la sortie du parcours ;
- Favoriser la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi ;
- Renforcer la coopération avec les entreprises d'économie sociale ;
- Créer une crèche au niveau du CPAS et renforcer le soutien aux besoins spécifiques des familles, avec une attention particulière envers les familles monoparentales ;
- Intensifier les passerelles entre seniors et plus jeunes ;
- Humaniser l'accueil au CPAS (sensibilisation et formation du personnel, diminution de la charge de la bureaucratie...) ;
- Établir des priorités pour les passages aux guichets et un guichet rapide pour le dépôt de documents ;

- Effectuer une enquête de satisfaction auprès des usagers ;
- Engager le dialogue avec des experts du vécu pour améliorer les services à l'utilisateur.

CULTES

Le financement des Cultes en Belgique est, encore, régi par des lois issues de l'époque napoléonienne. Les communes y jouent un rôle important de financement des fabriques d'église. Ce rôle permet d'assurer l'entretien des bâtiments cultuels et le fonctionnement liturgique. Les bâtiments cultuels doivent être correctement entretenus, et, le cas échéant, développés. Ils sont des témoins historiques privilégiés.

Lorsque les bâtiments le permettent, ils doivent également pouvoir accueillir d'autres cultes ou fonctions compatibles avec leur mission pour assurer la valorisation du bâti. Nous proposons la création d'un temple interconfessionnel, à l'instar de ce qui a récemment été réalisé à Berlin. Le temple réunit au minimum des cultes chrétien, israélite, musulman, et peut être éventuellement élargi à toute autre approche spirituelle qu'elle soit ou non déiste à condition qu'elle soit non sectaire. L'esprit du lieu devra encourager un dialogue interconfessionnel et la recherche d'une convergence des interprétations par la recherche des universels et le rejet des dogmes.

Nos propositions

- Créer un temple interconfessionnel ;
- Rénover l'église de la Sainte Trinité au travers d'un partenariat avec un autre pouvoir public (Région, Beliris ou autre).

CULTURE

Nos ambitions pour la Culture à Ixelles et pour les Ixellois.es s'organisent autour de deux axes structurants. Tout d'abord, une vision à long terme tournée vers l'horizon 2030, avec la contribution essentielle de notre commune à la candidature de Bruxelles, capitale européenne de la Culture. En effet, cette candidature se prépare dès à présent. La commune d'Ixelles a une part très importante à jouer dans cet objectif. Avec le soutien de la Région, Ixelles doit mobiliser son incroyable réseau et le renforcer. Nous souhaitons que notre commune participe à l'initiative et construise les opportunités, plutôt que d'attendre que les projets arrivent.

Ensuite, une vision à plus court terme, pendant les trois prochaines années, suite à la fermeture temporaire du musée d'Ixelles dans le cadre du projet de redéploiement. Le projet d'extension et de rénovation du Musée d'Ixelles est une opportunité pour faire vivre et dynamiser la politique culturelle locale. En effet, la fermeture de ce lieu pendant la durée des travaux doit permettre d'une part de faire vivre les œuvres en dehors du Musée et d'autre part de concentrer des efforts -jusqu'ici impossibles- sur d'autres réalisations culturelles et événementielles.

1. Le monde culturel

Ixelles est reconnue pour son dynamisme culturel. Malheureusement, les liens entre le monde culturel et la commune sont parfois éloignés. Nous sommes engagés à les renforcer dans une perspective de facilitation des démarches pour le monde culturel et de présence plus importante de la commune dans le réseau artistique.

L'incroyable diversité d'Ixelles est également due à la présence des universités et à la proximité du quartier européen. Ces habitants d'Ixelles doivent aussi faire partie de la politique culturelle pour qu'ils puissent s'engager au sein de leur commune.

Enfin, les artistes, artisans et plus généralement les acteurs de la culture souffrent d'un manque de moyens et d'une précarité grandissante. La question de la précarité ne peut échapper à une politique culturelle respectueuse de la réalité de ses artistes.

Nos propositions

- Créer une Maison de la vie culturelle, permettant à des artistes de partager des locaux et des expériences avec le monde scolaire, associatif et citoyen ;
- Recourir au mécanisme de l'occupation précaire pour mobiliser des bâtiments vides au profit des artistes, des artisans et des associations ;
- Développer un parcours d'artiste « moderne », intégrant plusieurs disciplines et s'inspirant des initiatives existantes dans d'autres communes ;
- Soutenir les petits cinémas indépendants qui sont présents sur le territoire communal pour assurer la pérennité de leur offre culturelle ;
- Poursuivre la collaboration avec Flagey ;
- Collaborer avec le MRBAB pour renforcer leur visibilité et la gestion des musées Wiertz et Meunier ;
- Renforcer le programme d'insertion pour artistes en besoin de reconversion élaboré avec le CPAS ;
- Contribuer au rayonnement local, national et international des artistes, artisans et associations ixellois.es ;

- Créer un label dont peuvent bénéficier des artistes, associations et artisans ixellois qui mette la diversité au cœur de leurs actions ;
- Créer un guichet unique d'information et de relais au sein des services communaux pour les acteurs culturels, sur le modèle de l'Ombudsman, pour lutter contre les difficultés d'accès à l'information rencontrées par les acteurs culturels ;
- Développer des collaborations spécifiques avec les deux universités présentes sur notre commune, l'ULB et la VUB ;
- Créer un cadre dynamique pour encourager des initiatives citoyennes, notamment au travers d'un appel à projets pour de nouveaux talents ou l'organisation d'une semaine thématique qui se déclinerait par discipline ;
- Renforcer la bonne collaboration qui nous lie à Elzenhof, le centre socio-culturel néerlandophone.

2. L'offre culturelle

Ixelles est une commune diversifiée et sa population change énormément. En outre, les universités nous apportent, chaque année, de nouveaux habitants. Par conséquent, il est nécessaire de répéter l'information sur l'offre culturelle et de diversifier les moyens de communication.

Afin de répondre à ce besoin, le service de la culture Néerlandophone a, par exemple, développé plusieurs publications. La carte culturelle de la commune ou le guide d'Ixelles, qui met en valeur les particularités de chaque quartier, sont des outils dynamiques qui doivent être développés et renforcés.

Par ailleurs, nous souhaitons développer une politique culturelle inclusive qui implique les groupes les plus vulnérables et offre des possibilités d'épanouissement créatifs à toutes et tous.

Le terrain ixellois regorge de nouvelles créations. Un festival des nouvelles formes artistiques devrait rassembler toutes ces initiatives créatrices et les mettre en valeur.

Nos propositions

- Créer un guide et une cartographie de l'offre culturelle, des artistes, artisans et associations, sur le modèle des dynamiques développées du côté néerlandophone ;
- Assurer l'actualisation continue des informations par des outils interactifs (brochures, newsletters...) ;
- Stimuler et renforcer les partenariats entre les écoles maternelles, primaires et secondaires et le milieu culturel (séances cinéma, musée, théâtre, lecture et musique et ce y compris le mercredi après-midi) ;
- Appliquer des tarifs limités, stimuler davantage des événements dans des lieux accessibles comme dans l'espace public et chercher des points de contact au sein des publics fragilisés ;
- Veiller, pour chaque événement, à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ;
- Assurer la gratuité de plusieurs activités culturelles pour découvrir la culture en famille, au travers d'un Pass Culture ;
- Assurer une diffusion de l'offre culturelle au travers des associations reprises dans le projet de cohésion sociale ;
- Créer un festival des nouvelles créations qui valoriserait l'art contemporain.

3. Culture et Espace public

La Culture doit pouvoir investir massivement l'espace public. Grâce à la création d'un Comité d'Art Urbain, nous entendons développer une politique d'investissement culturel dans l'espace public pour interpeller nos consciences et embellir nos quartiers.

Nos propositions

- Créer un Comité d'Art Urbain composé de personnalités ixelloises reconnues dans le monde culturel et indépendantes des influences politiques ;
- Valoriser l'immense espace offert par la place Flagey pour y déployer des expositions artistiques, dans le respect de la nécessaire quiétude des riverains.

4. Musée d'Ixelles

Le Musée d'Ixelles est en travaux pour accueillir les plus de 100.000 visiteurs annuels. La commune investit plus de 2,5 millions d'euros dans un projet de redéploiement du Musée qui permettra d'améliorer la visibilité de l'entrée, d'agrandir les espaces d'expositions, de créer un endroit de détente et une librairie, de verduriser la toiture et d'ouvrir un jardin de statues. Les travaux dureront 3 ans.

Ce projet de redéploiement est une formidable opportunité pour ouvrir le Musée sur son quartier, repenser l'accueil des visiteurs et la diversification des publics, renforcer l'offre pédagogique du Musée et concentrer des efforts, jusqu'ici impossibles, sur de nouvelles ouvertures culturelles.

En outre, le projet architectural permettra d'inscrire le Musée dans la dynamique de gratuité du premier dimanche du mois.

Nos propositions

- Inscrire la gratuité du premier dimanche du mois au Musée d'Ixelles ;
- Poursuivre le projet de redéploiement du Musée ;
- Renforcer et développer l'offre pédagogique.

5. Les bibliothèques

La commune d'Ixelles compte deux bibliothèques, une francophone et une néerlandophone. Elles ne servent pas uniquement à l'emprunt d'ouvrages, mais sont également des espaces de travail où les visiteurs peuvent étudier, participer à une activité, ou être actif en tant que bénévoles.

Récemment rénovées, elles rencontrent un succès grandissant auprès d'un public diversifié. Nous souhaitons développer tant les emprunts et la découverte d'ouvrages littéraires que les autres utilisations de ces espaces. Nous nous engageons également à renforcer les collaborations avec les écoles pour que les enfants apprennent, dès leur plus jeune âge, à manier les livres et l'écrit, source d'épanouissement et d'émerveillement tout au long de la vie.

Nos propositions

- Créer des ateliers d'écriture et de lecture, en collaboration avec les écoles communales et les écoles de devoirs ;
- Augmenter les ateliers dédiés aux écrivains publics pour garantir l'accès à l'écriture à toutes et tous ;
- Renforcer les liens entre établissements scolaires et bibliothèques ;
- Renforcer la pratique de l'informatique au sein des bibliothèques avec les utilisateurs peu familiarisés avec cet outil ;
- Développer des collections d'ouvrage dans les langues les plus employées par les citoyen.ne.s ixellois.es (européennes et non-européennes) ;
- Diversifier les collections en veillant à proposer des ouvrages rédigés par des auteurs issus du monde entier et, trop souvent, méconnus ;
- Inventorier les ouvrages véhiculant des stéréotypes racistes, misogynes, homophobes ou haineux en vue de les supprimer ou de les accompagner d'éléments pédagogiques ;
- Développer des dynamiques de quartier au sein des bibliothèques pour les ouvrir sur leur environnement immédiat et les faire participer à la vie urbaine ;
- Collaborer avec le CPAS et/ou la mission locale pour assurer la livraison d'ouvrages à domicile pour les personnes incapables de se déplacer.

EMPLOI ET INSERTION SOCIALE

Si l'on peut se réjouir de la baisse significative du chômage, notamment chez les jeunes, le combat pour la mise à l'emploi doit rester une priorité. Les femmes, les jeunes et les profils infra-qualifiés restent vulnérables sur le marché de l'emploi. C'est en travaillant ensemble avec Actiris et tous les membres de la Maison de l'emploi et de la formation mais également avec les employeurs ixellois que l'on peut permettre à tout un chacun de se développer professionnellement suivant un parcours qui ait du sens.

Nos propositions

- Doubler le budget d'insertion au sein de la commune ;
- Mettre en place de nouveaux projets innovant d'insertion sur le même modèle que Refresh XL ou Emergence XL ;
- Mettre en place des outils innovant d'insertion pour un public de + de 45 ans ;
- Créer un centre de formations aux nouvelles technologies pour lutter contre la fracture numérique, en partenariat avec l'EPN, des écoles de codage... ;
- Augmenter le nombre de personnes en stage d'insertion professionnelle et renforcer leur accompagnement vers la remise à l'emploi ;
- Créer des ponts entre la sortie des écoles et/ou universités et le monde de l'emploi. Soutenir l'organisation des journées d'informations "Emploi" pour les écoles et universités en partenariat avec le secteur associatif ;
- Soutenir et valoriser les filières professionnelles, faciliter les contacts entre employeurs et écoles, promouvoir les métiers manuels et de l'artisanat, créer des passerelles avec les fab labs, soutenir la filière de l'agriculture urbaine ;
- Mettre en place des outils d'accompagnement pour les jobs étudiants.

ESPACES PUBLICS

Dans une ville de plus en plus dense, les espaces publics sont davantage sollicités et le besoin de verdure et d'espaces verts est grandissant. La participation citoyenne et la réappropriation de l'espace public sont deux moyens indispensables pour permettre d'*habiter* les espaces extérieurs.

Par ailleurs, la qualité des aménagements et leur entretien régulier ainsi que le confort du mobilier urbain sont des leviers pour juger de la qualité de notre cadre de vie. L'environnement urbain immédiat est analysé quotidiennement, consciemment ou non. Nous souhaitons poursuivre les investissements et renforcer l'entretien de notre espace public pour que, chacune et chacun, se sente encore mieux accueilli à Ixelles.

1. Parcs, espaces verts et plantes dans ma commune

Les espaces verts, les plantes, les arbres et les initiatives citoyennes de verdurisation de l'espace public offrent des moments de respiration dans la ville. Ils participent à l'amélioration de la qualité de l'air, tout en offrant des services écosystémiques importants et un apaisement de l'énergie urbaine. Nous entendons préserver ces ressources et les renforcer, notamment en poursuivant les dynamiques de gestion différenciée, de soutien des initiatives citoyennes et un programme de plantation conséquent.

Nos propositions

- Créer 4 nouveaux parcs à Ixelles :
 1. Jardin du Musée Wiertz : ouvrir au public le jardin de 25 ares du Musée Wiertz et créer une nouvelle entrée dans le prolongement des cheminements piétons existants sur le site du Parlement Européen.
 2. Réservoir de Vivaqua : aménager un jardin public sur le réservoir d'eau de Vivaqua situé au centre de l'îlot formé par les rues du Couvent, de l'Ermitage, de la Vanne et de la Croix. Le projet doit être mené en partenariat avec Vivaqua et la Ville de Bruxelles, qui, elle, a déjà marqué son soutien.
 3. Cimetière d'Ixelles : ouvrir cinq nouveaux accès au cimetière d'Ixelles en journée, la première au voisinage du Pont Fraiteur, la seconde au carrefour Fraiteur - Couronne, la troisième au voisinage du commissariat des 3ème et 4ème division, la quatrième au niveau de la rue Volta et la cinquième au niveau du stade, près de la voie ferrée. Le cimetière ainsi ouvert, et agrémenté de nouveaux arbres et plantations permettra d'améliorer les aménités urbaines et environnementales du quartier tout en facilitant les accès entre les quartiers du cimetière d'Ixelles, et le quartier Volta, notamment le stade d'Ixelles.
 4. Campus de la plaine : donner le statut de parcs à des portions choisies du campus de la Plaine pour les protéger de futurs développements immobiliers tout en préservant leurs qualités paysagère et environnementale.
- Soutenir la création de jardins partagés en intérieur d'îlot, notamment, dans les quartiers Volta et Akarova, en développant des collaborations entre initiatives citoyennes et participation des pouvoirs publics ;

- Développer davantage la gestion différenciée de nos espaces verts. Ce mode de gestion permet de valoriser les différents services écosystémiques en laissant la place qui lui revient à la nature ;
- Poursuivre le remplacement des plantes annuelles et des plantes en bulbe par des plantes vivaces, indigènes et, autant que possible, mellifères ;
- Renforcer le maillage vert et bleu en reliant entre eux les espaces verts et les étendues d'eau par des corridors écologiques, pour favoriser la biodiversité urbaine ;
- Réaliser une étude paysagère et environnementale en vue d'un réaménagement complet du parc Bucholz, dans une logique de complémentarité avec le parc Tenbosh voisin ;
- Transférer la gestion et l'entretien du Square de Meeûs à un acteur unique, soit Bruxelles-Environnement, administration régionale en charge de certains espaces verts, soit l'une des deux communes sur lesquelles il est implanté : la Ville de Bruxelles et Ixelles ;
- Améliorer les liaisons entre le square Gordon Benneth et le Bois des Commères afin de permettre un aménagement unique harmonieux et cohérent ;
- Augmenter, diversifier et sécuriser les plaines de jeu en dialogue avec les habitants ;
- Adopter un plan de protection des abeilles et organiser un comité d'apiculteurs pour identifier les plantes favorables à leur développement ;
- Rendre accessible les petits espaces verts et squares en supprimant les barrières, petites grilles et autres éléments d'aménagement qui ferment ces espaces (place Charles Graux, etc.) ;
- Poursuivre l'installation de zones libres pour chien (Bois des Commères, Parc Buchholz) ;
- Créer une plateforme de concertation citoyenne sur la définition des essences végétales à planter dans l'espace public, en collaboration avec les universités.

2. Places, rues, éclairage public et mobilier urbain

Le confort des déplacements des piétons et des personnes à mobilité réduite dépend de la qualité des trottoirs. Le mobilier urbain et l'éclairage public agrémentent, quant à eux, notre espace public : fontaines, bancs publics, éclairage, poubelles, etc. Tous ces éléments de l'espace public doivent être adaptés à leur utilisation urbaine et à l'esthétique contemporaine.

Nos propositions

- Rénover la place Blyckaerts en intégrant une réflexion patrimoniale, environnementale et de mobilité cycliste particulièrement importante dans ce quartier ;
- Réaménager la Place Marie-José, dans la continuité des accords déjà obtenus en fin de législature par la majorité ;
- Réaménager le square du Vieux Tilleul ;
- Réaliser un concours pour le réaménagement de la place du Châtelain et de la place Brugmann en y développant une approche participative particulièrement aboutie ;
- Rénover la place Fernand Cocq, de concert avec la Région et au bénéfice des usagers de l'espace public ;

- Réaménager la Chaussée de Boondael, de façade à façade, en intégrant une réflexion sur les sens de circulation des voiries entre la place Flagey et le Boulevard Général Jacques, pour sécuriser les sorties d'écoles et apaiser le trafic automobile dans ce quartier résidentiel ;
- Réaménager la liaison entre l'Abbaye de la Cambre et les Étangs d'Ixelles afin d'assurer une continuité des cheminements piétons entre les deux espaces publics et proposer une promenade urbaine apaisée et verte ;
- Tout au long des étangs d'Ixelles, identifier les possibilités d'apaiser l'espace public pour créer une promenade urbaine dans le respect du patrimoine, de la qualité paysagère du site et des enjeux environnementaux ;
- Réaménager le carrefour des rues des Échevins, Victor Greyson et Guillaume Stocq, en conformité avec les éléments dégagés lors de la concertation avec les riverains ;
- Poursuivre le programme de réparation structurelle des trottoirs, qui a permis de réparer chaque semaine 1 kilomètre de trottoir ;
- Renouveler le plan Lumière avec une attention particulière pour une adéquation entre la typologie de bâti et le type de luminaires (moderne, ancien, etc.) ; pour les technologies les moins énergivores ; et pour réduire la diffusion inutile de lumière (vers le ciel, etc.) ;
- Installer un éclairage intelligent pour sécuriser les passages piétons, tout en adaptant la consommation aux conditions réelles de lumières ambiantes ;
- Aménager une tranchée intelligente pour impétrants, sous le trottoir, permettant de placer, réparer, ou ôter des câbles et autres réseaux d'impétrants sans ouvrir le trottoir ;
- Installer de la fibre optique, de concert avec les concessionnaires agréés, pour améliorer la bande passante des connexions internet des Ixellois.es ;
- Planifier les aménagements nécessaires, avec les représentants des associations de personnes à mobilité réduite, pour assurer le confort de leurs déplacements ;
- Multiplier les bancs publics, prioritairement sur les trajets les plus empruntés par les personnes à mobilité réduite ;
- Installer de nouvelles fontaines publiques d'eau potable, accessibles en tout temps et gratuitement, sur les principales places de la commune ;
- Harmoniser le modèle de poubelle publique sur le territoire communal.

FAMILLES

Ixelles est une commune jeune. De nombreuses familles s'y constituent. Si elles ne restent pas toujours dans notre commune, quand les enfants grandissent ou que la fratrie s'élargit, de nombreuses premières naissances y voient le jour. Les familles sont le lieu de l'éveil et de l'épanouissement. Nous contribuons à ces deux missions en soutenant les ménages les plus modestes et supprimant les freins socio-économiques aux activités.

Chaque année, 450 nouveaux parents sont aidés pour la naissance de leur premier enfant. Le nouveau règlement pour les primes de naissance a été instauré en juin 2016. Il permet d'octroyer automatiquement une aide financière aux nouveaux parents pour la naissance de leur premier enfant ou la première adoption.

Une centaine d'activités entièrement gratuites est offerte chaque année. Musique, théâtre, danse, animations pour enfants ou jeux sont offerts gratuitement aux familles ixelloises. L'accès à la culture est assuré par la gratuité (fête des familles, carnaval de printemps, animations au Musée des Enfants, places de théâtre, etc.). Nous comptons poursuivre cette politique.

Enfin, nous sommes engagés pour la reconnaissance de toutes les formes de familles sans discrimination : monoparentales, hétéroparentales ou homoparentales. Pour cette raison, l'Echevinat des Familles doit continuer d'être décliné au pluriel.

Nos propositions

- Soutenir et développer les babythèques, centre de prêt de matériel pour enfants ;
- Renforcer le soutien au premier enfant ;
- Augmenter, diversifier et sécuriser les plaines de jeu en dialogue avec les habitants ;
- Assurer la gratuité de plusieurs activités culturelles pour découvrir la culture en famille, au travers d'un Pass Culture.

FINANCES

De la rigueur mais pas de l'austérité ! La rigueur budgétaire (gestion parcimonieuse des ressources, équilibre budgétaire, etc.) est essentielle à nos yeux. Toutefois, nous estimons que la croissance et la prospérité peuvent provenir de projets qui ont nécessité un recours à l'endettement, à condition que le projet soit suffisamment qualitatif ou en d'autres mots, que sa valeur ajoutée soit avérée.

Par ailleurs, les finances communales sont un levier concret pour implémenter une politique participative et transversale. La commune d'Ixelles a été pionnière dans la mise en place d'un budget genré. Cet outil a permis de développer une politique d'égalité femmes-hommes transversale. Nous comptons poursuivre cette politique et développer la participation citoyenne.

Enfin, ce levier doit permettre également d'identifier les valeurs ajoutées sociales, économiques et environnementales des projets communaux, au travers d'un budget durable.

Nos propositions

- Mettre en place un budget participatif permettant d'accroître le soutien aux initiatives locales et de renforcer le soutien aux associations et aux comités de quartier ;
- Poursuivre le budget sensible au genre qui permet de réaliser et de mettre en lumière des projets genrés sur le territoire ixellois ;
- Développer un budget durable qui précisera les valeurs ajoutées sociales, économiques et environnementales de chaque projet proposé.

GOVERNANCE ET DÉMOCRATIE LOCALE

La commune d'Ixelles est à la pointe en matière de gouvernance et de transparence, récemment classée dans le trio de tête bruxellois par la plateforme citoyenne transparencia.be. Ainsi les "ordre du jour" et procès-verbaux des Conseils communaux sont systématiquement publiés sur le site web de la commune. Un registre des mandats est également réalisé chaque année et publié sur le site web de la commune. Les budgets et comptes sont consultables à la commune par tout citoyen. Nous souhaitons aller encore plus loin.

Nos propositions

- Publication sur le site web communal de tous les marchés publics lancés et attribués ;
- Publication du budget et des comptes sur le site web de la commune ;
- Création d'un budget participatif et citoyen ;
- Mise en place de consultations populaires sur certains projets d'ampleur ;
- Ouverture des commissions du conseil communal aux habitants et aux comités de quartier.

INSTRUCTION PUBLIQUE

1. Le réseau d'enseignement communal

La Commune d'Ixelles organise sur son territoire 7 écoles fondamentales ordinaires, une école fondamentale spécialisée de type 8 (trouble des apprentissages), 2 écoles secondaires ordinaires et 1 école secondaire spécialisée de forme 3 (enseignement professionnel). Elle est également responsable de 2 académies et d'1 établissement d'enseignement de promotion sociale, l'Institut Fernand Cocq. La commune organise donc déjà un réseau d'enseignement particulièrement complet. Toutefois, de nouveaux besoins se font sentir.

La Région bruxelloise est caractérisée par une croissance démographique vertigineuse, associée à un rajeunissement de sa structure d'âge, depuis le début des années 2000. Malgré les efforts entrepris par les pouvoirs publics depuis 2010, les signes de saturation des établissements scolaires de la Région se sont multipliés. Ce phénomène touche désormais pleinement tous les niveaux d'enseignement.

En 2014-2015, 9.586 Ixellois.es étaient en âge scolaire : 2.724 fréquentaient l'enseignement maternel, 3.568 l'enseignement primaire et 3.294 l'enseignement secondaire. Pour l'enseignement maternel et primaire, la croissance de la population scolaire devrait ralentir d'ici 2024-2025. En revanche, l'IBSA prévoit encore une croissance importante de la population scolaire dans le secondaire (+ 12%, soit + 407 élèves). Il faut ajouter à cela que de nombreux.ses élèves n'habitent pas la commune fréquentent des établissements scolaires ixellois (surtout dans le secondaire puisque les élèves sont plus autonomes sur le plan de la mobilité). Il est aujourd'hui important que la commune d'Ixelles prenne sa part dans les besoins de création de places dans le secondaire, en créant une nouvelle école.

Enfin, il n'existe pas, à ce jour, d'école communale néerlandophone. L'ouverture d'une telle école répondrait à la demande récurrente des parents ixellois et viendrait utilement compléter notre réseau d'enseignement.

Aujourd'hui déjà, dans le cadre du projet 'Brede School' (école large), qui a pour but de créer un cadre de vie et d'apprentissage dans lequel les enfants peuvent s'épanouir d'avantage, tout en y impliquant leurs parents et leur quartier, des liens sont fait entre les écoles néerlandophones et francophones. Nous voulons stimuler des collaborations.

Nos propositions

- Augmenter l'offre en enseignement en ouvrant une nouvelle école secondaire sur le site de l'ancien Athénée Rabelais et une école néerlandophone ;
- Créer des partenariats entre écoles francophones et néerlandophones ixelloises.

2. Des bâtiments scolaires en bon état et ouverts sur le quartier

Pour que notre enseignement communal soit de qualité, les élèves et enseignants doivent pouvoir évoluer dans un environnement agréable et convivial. Les locaux doivent être en bon état, mais aussi adaptés au nombre d'élèves et aux diverses activités scolaires. Nous plaidons pour que les enseignants aient un espace dédié à leur travail au sein de l'école, par exemple dans des bureaux. Il est également important que l'école ne vive pas repliée sur elle-même et s'ouvre sur son environnement.

Nos propositions

- Mettre en place un grand programme de rénovation de nos bâtiments scolaires pour offrir un cadre de travail agréable aux enseignants et élèves ;
- Multiplier les mises à disposition de parties de bâtiments scolaires au bénéfice du quartier en dehors des heures d'école (ex : salles de sport, cours d'écoles, etc.) ;
- Réaliser un cadastre des besoins liés aux nouvelles technologies et au numérique et programmer les investissements nécessaires à l'équipement des écoles pour permettre l'utilisation de nouvelles techniques d'apprentissage dans l'enseignement.

3. Un soutien permanent à nos enseignants

Le métier d'enseignant est sans doute le plus beau métier du monde mais c'est aussi un métier particulièrement lourd et exigeant. C'est encore plus vrai pour les jeunes enseignants souvent mal préparés aux réalités du travail en classe. Une grande partie de ces jeunes enseignants quitte d'ailleurs l'enseignement dans les 5 premières années de leur carrière. Un soutien sans faille de la part du pouvoir organisateur est donc nécessaire. Des dispositions seront prises pour qu'un système de tutorat soit mis en œuvre au sein des écoles : la charge des enseignants plus expérimentés sera diminuée et le temps dégagé servira à guider et aider leurs jeunes collègues en vue de leur assurer un encadrement et un accompagnement professionnel leur permettant de disposer de conseils de professionnels.

Nos propositions

- Mettre en place un système de tutorat en diminuant la charge des enseignants plus expérimentés pour leur permettre de dégager du temps pour guider et aider leurs jeunes collègues ;
- Mettre en place des pratiques collaboratives au sein des établissements pour favoriser les échanges entre enseignants ;
- Faire confiance aux équipes éducatives en encourageant les pratiques pédagogiques innovantes et la participation des enseignants dans le développement de l'établissement scolaire.

4. La gratuité scolaire

Le principe de gratuité scolaire est inscrit à l'article 24 de la Constitution. Et pourtant, c'est loin d'être une réalité ! Caisses de classe, photocopies, sorties, garderies sur le temps de midi et le soir : au total l'addition est souvent salée pour les parents.

Une école gratuite est pourtant une condition sine qua non pour instaurer une réelle égalité des enfants face aux apprentissages, lutter contre les dérives du marché scolaire et renforcer l'accessibilité des différents établissements.

Nous voulons progressivement faire de la gratuité une réalité pour : le matériel scolaire, les activités culturelles et sportives, les sorties scolaires, l'accueil extrascolaire, une étude dirigée encadrée par du personnel habilité, un repas chaud et équilibré le midi pour chaque enfant.

Nos propositions

- Renforcer la réglementation concernant les frais scolaires notamment en fixant des plafonds pour les sorties et voyages scolaires ;
- Organiser au sein des écoles communales des actions de sensibilisation des équipes éducatives sur les enjeux de la gratuité scolaire ;
- En fonction des possibilités budgétaires, offrir un repas de midi gratuit ou à prix modique à tous les élèves et promouvoir une alimentation saine, locale et équilibrée au sein des cantines scolaires ;
- Généraliser l'installation de fontaines à eau dans les écoles ;
- Organiser des achats groupés de matériel (ex: colis de rentrée pour fournitures scolaires).

5. Lutte contre la pauvreté, les inégalités et leur reproduction

L'école ne doit pas être uniquement un lieu de transmission des savoirs et d'acquisition de savoir-faire.

L'école du futur doit s'envisager dans un sens large et prendre en charge tout ce qui touche à la vie de l'élève. L'établissement scolaire doit élargir son champ d'action à la santé (dépistage, suivi de la visite médicale, éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle), à une alimentation équilibrée (accès aux repas et éducation alimentaire), à la culture et au sport (activités culturelles et sportives gratuites sur le lieu scolaire), à la technologie (accès large et gratuit aux technologies de l'information). L'école doit également être un lieu de lutte contre les inégalités, qu'elles soient spécifiques à l'école (inégalités d'apprentissages) ou sociétales (inégalités physiques, de genre etc.). Cette approche englobante participe de la volonté socialiste d'émanciper tous les enfants grâce à l'école.

Par ailleurs, le dispositif d'accueil des élèves primo-arrivants (DASPA, ex classes passerelles) devra être renforcé pour permettre à ces élèves de s'intégrer dans l'école et notre société.

Enfin, quand un enfant quitte l'école pour rejoindre son domicile, l'égalité offerte par l'école peut être brisée. Tous les enfants ne disposent en effet pas du même soutien scolaire à la maison pour la réalisation des devoirs.

Nos propositions

- Développer une politique plus volontariste de soutien aux élèves les plus fragiles plus volontariste ;
- Favoriser le travail en coordination avec les acteurs éducatifs locaux (écoles, PMS, PSE, etc.) ;
- Créer une cellule commune avec le CPAS pour permettre une prise en charge transversale des familles en difficulté ;
- Apporter un soutien spécifique aux élèves primo-arrivants ainsi qu'à ceux ne maîtrisant pas la langue d'enseignement ;
- Instaurer une étude dirigée gratuite à l'école pour que les enfants puissent y faire leurs devoirs et y apprendre leurs leçons ;
- Développer des cours d'alphabétisation pour les parents dans l'enceinte de l'école après les heures de cours.

6. Lutte contre le décrochage scolaire et le recours systématique au redoublement

Un jeune sur deux a déjà redoublé au moins une fois à l'âge de 15 ans, ce qui engendre un coût très important pour la collectivité. Avec le modèle de l'accompagnement permanent de l'élève, le PS préconise de passer d'un système sanctionnateur à un système émancipateur.

Lutter contre le redoublement nécessite la mise en place d'outils pédagogiques adéquats en vue d'assurer l'égalité dans la maîtrise des acquis.

Afin qu'une limitation du redoublement soit réellement porteuse de progrès social, il faut introduire davantage qu'aujourd'hui des dispositifs qui assurent un soutien permanent aux élèves en difficulté. Concrètement, la « remédiation immédiate », qui fait intervenir un professeur dès qu'une lacune est constatée chez un élève, doit devenir la règle. Il en va de même du recours à des pédagogies individualisées ou différenciées, permettant de prendre en compte les difficultés spécifiques présentées par les élèves qu'ils soient en situation de retard ou de dépassement des apprentissages. Il y a lieu de tenir compte de l'ensemble des besoins spécifiques des élèves. L'instauration d'une étude dirigée gratuite s'inscrit également dans cette perspective d'accompagnement de l'élève.

Considérant que les troubles dont peuvent souffrir différents enfants peuvent être sources de difficultés scolaires, les enseignants devront être formés à repérer les difficultés liées à la dyslexie, la dyspraxie, la dysphasie, etc. Ils devront pouvoir adapter leurs pédagogie et méthodologie aux besoins spécifiques de tous les élèves. Le PS propose également d'inclure dans la structure de chaque école fondamentale un emploi de logopède. Sa mission sera d'accompagner les élèves et de détecter le plus rapidement possible les troubles de l'écriture et de la lecture, en soutien à l'équipe pédagogique.

Nos propositions

- Mettre en place un accompagnement permanent de l'élève, au plus près de ses difficultés, pour prévenir le décrochage scolaire et le redoublement ;
- Mettre sur pied des pédagogies individualisées ou différenciées prenant en compte les difficultés spécifiques des élèves et les différents rythmes d'apprentissage ;
- Instaurer une étude dirigée gratuite ;
- Favoriser la détection précoce des troubles de l'apprentissage, de la lecture et de l'écriture via une formation ad hoc des enseignants et une coordination étroite avec le PMS ;
- Lutter contre le harcèlement et la violence au sein des établissements scolaires ;
- Inclure dans la structure de chaque école fondamentale un emploi de logopède.

7. Enseignement spécialisé et inclusion

Le PS insiste sur l'importance d'un enseignement adapté aux spécificités de chaque enfant afin de permettre à chacun de trouver sa place dans une société qui se veut inclusive. Tout élève, indépendamment de ses besoins, doit donc pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté. Cet enseignement pourra soit être dispensé au sein d'une école spécialisée, soit suivi au sein d'une école de l'enseignement ordinaire dans le

cadre d'un processus d'intégration. Une attention toute particulière sera portée à notre enseignement spécialisé (Mouettes, EPEP) tout comme aux projets d'inclusion menés dans l'enseignement ordinaire.

Dans tous les cas, un manque de maîtrise de la langue de l'enseignement ou l'appartenance à un milieu social défavorisé ne peut constituer un motif suffisant d'orientation vers l'enseignement spécialisé.

Notre proposition

- Défendre un enseignement spécialisé de qualité et renforcer les dispositifs d'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.

8. Enseignement qualifiant

L'enseignement dispensé dans les filières qualifiantes doit poursuivre comme objectif premier d'assurer à ses élèves un accès à un emploi, tout en leur permettant d'accéder à l'enseignement supérieur, s'ils le souhaitent ultérieurement.

Les spécificités de l'enseignement qualifiant doivent être d'outiller les jeunes et non de répondre uniquement aux besoins du marché.

La filière qualifiante doit, à l'issue du tronc commun, constituer un premier choix et ne peut être perçue, comme c'est trop souvent le cas actuellement, comme une filière de relégation.

Nos propositions

- Défendre un enseignement qualifiant de haut niveau et offrant des perspectives professionnelles ;
- Valoriser les métiers techniques et scientifiques en organisant des séances d'information et un partage d'expérience avec des gens du métier ;
- Moderniser les outils et le matériel mis à disposition des élèves et des enseignants ;
- Mettre en œuvre des projets de collaboration entre l'enseignement qualifiant et les entreprises ixelloises.

9. Promotion sociale

L'enseignement de promotion sociale permet la réorientation professionnelle, la compensation des inégalités sociales et scolaires tout au long de la vie, la remédiation spécifique et l'accès aux études supérieures pour les adultes, à n'importe quel moment de leur parcours personnel et professionnel.

Cet enseignement étant destiné aux adultes, il doit nécessairement tenir compte des obligations personnelles et professionnelles liées à la vie active.

L'enseignement de promotion sociale devra être soutenu et valorisé comme l'« école de la deuxième chance ».

Notre proposition

- Valoriser notre enseignement de promotion sociale auprès des adultes et des employeurs.

10. Écoles des devoirs

La commune d'Ixelles a développé un réseau d'écoles de devoirs important. Il s'agit de structures d'accueil pour les jeunes de 6 à 18 ans qui proposent des animations et un accompagnement à la scolarité en dehors des heures scolaires. Ces écoles des devoirs jouent un rôle particulièrement important pour les jeunes élèves qui ne peuvent pas compter sur le soutien d'un parent à la maison. Malgré l'offre déjà importante dans les écoles des devoirs actuelles, la commune peine à rencontrer les nombreuses demandes des Ixellois.es. Par ailleurs, il n'existe pas de structures de ce type côté néerlandophone.

Notre proposition

- Renforcer notre soutien aux élèves en doublant le nombre de places en écoles de devoirs et ouvrir davantage ces structures au public néerlandophone.

11. Culture et école

Amener la culture à l'école et emmener les élèves à la découverte des institutions culturelles sont deux volets d'une même politique indispensable. Ixelles regorge d'associations, théâtres, musées, etc. Nous devons profiter de cette richesse culturelle et inciter nos élèves, dès le plus jeune âge, à pousser la porte de ces institutions.

Nos propositions

- Renforcer les partenariats entre nos écoles communales et le Musée d'Ixelles, les théâtres ixellois, la Maison qui chante, etc ;
- Proposer des activités culturelles en parascolaire (après 15h ou le mercredi après-midi).

JEUNESSE

Le rôle de la commune est de soutenir et valoriser les initiatives des jeunes en leur ouvrant des perspectives et en leur donnant les outils nécessaires pour se mettre en projet. Ixelles doit rester, plus que jamais, « commune jeunes admis ». Une commune où les jeunes, de tous profils, peuvent devenir des CRACS : des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires, et ce de manière transversale en concertation avec les différents acteurs communaux, scolaires et associatifs.

Nos propositions

- Poursuivre le travail de concertation avec les acteurs de terrain et le Conseil des Jeunes et le renforcer via un budget participatif ;
- Augmenter le nombre d'écoles de devoirs pour répondre à la demande, dans l'objectif de rendre l'enfant autonome dans ses apprentissages tout en renforçant les liens avec les parents ;
- Placer la citoyenneté et la démocratie au cœur de la politique de jeunesse ;
- Mettre en valeur les actions de jeunes et des acteurs de la jeunesse ;
- Encourager la mobilité internationale des jeunes (via les écoles, le jumelage etc.) ;
- Lutter contre le décrochage scolaire et promouvoir le nivellement par le haut de l'enseignement ;
- Encourager les visites des enfants aux lieux de savoir et de culture ixellois (musées, université...) ;
- Renouveler les assises des jeunes ixellois.es ;
- Augmenter, diversifier et sécuriser les plaines de jeu en dialogue avec les habitants ;
- Promouvoir les bibliothèques, les ludothèques, soirées jeux, etc. ;
- Promouvoir et soutenir les initiatives de lutte contre les stéréotypes de genre, le racisme, l'homophobie des acteurs de l'éducation et de la jeunesse ;
- Organiser des formations sur la cybercriminalité et le cyberharcèlement. Cette formation pourra bénéficier aux jeunes, à leurs parents, aux professeurs des écoles ;
- Établir un point info jeune, ce lieu permet de trouver de l'information sur tous les thèmes qui intéressent les jeunes de 12 à 26 ans : logement, emploi, justice, formation, enseignement, sexualité, relation, sports, volontariat, job étudiant... ;
- Organiser un événement « la jeunesse en fête » : Un événement majeur à destination de la jeunesse et de la famille (associations, démonstrations, structures gonflable géantes, spectacles...) ;
- Organiser des olympiades sportives inter quartier ;
- Assurer la réduction des frais d'inscription aux activités extrascolaires pour les familles les plus précaires ;
- Faciliter la création d'une maison de jeune portée par les deux communautés linguistiques, dépassant les frontières administratives entre les Communautés Communautaires Francophone et Néerlandophone.

JUMELAGES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Niveau de proximité par excellence, les communes sont des acteurs privilégiés de la coopération internationale décentralisée sur le mode peer-to-peer. Ces échanges sont l'occasion de s'ouvrir à d'autres cultures, d'échanger des bonnes pratiques et mobilisent aussi bien les secteurs culturels que la jeunesse, la citoyenneté ou l'emploi.

Nos propositions

- Renforcer la coopération Nord/Sud ;
- Améliorer la diffusion des informations relatives au jumelage et à la coopération internationale ;
- Récupérer le matériel professionnel déclassé des services publics (administration, service de premier secours, etc.) afin d'en faire don dans les pays avec lesquels nous collaborons ;
- Faire des campagnes de dons, avec l'aide d'associations et ONG, dans les écoles afin de récolter des produits non périssables ;
- Promouvoir les échanges culturels via les écoles, les projets associatifs, les artistes... ;

LAÏCITÉ

Dans notre commune d'Ixelles, riche de sa grande diversité, nous souhaitons continuer à défendre les valeurs de liberté, d'égalité, de tolérance et de respect qui nous sont chères. La laïcité, comme principe d'organisation, n'impose rien si ce n'est la mesure et le respect de la frontière entre la sphère publique et le religieux. Une commune laïque est neutre au sens où elle ne prend parti pour aucune conviction philosophique ou religieuse. Nous défendons cette neutralité dans les mesures prises, les projets et les attitudes de la commune.

Notre proposition

- Assurer le respect de la liberté de conscience et du vivre ensemble dans toutes les actions menées par la commune, particulièrement celles destinées aux enfants, aux adolescents et au publics les plus fragilisés.

LOGEMENT

Le droit au logement est un droit fondamental qu'il convient de défendre et renforcer à tous les niveaux de pouvoir. Un logement accessible et de bonne qualité constitue le premier levier de l'émancipation sociale. La commune a un rôle majeur à jouer dans la mise en oeuvre d'un véritable droit inconditionnel au logement.

1. Logements publics

Il y a actuellement à Ixelles 48.850 logements, dont 71% sont loués (moyenne régionale 61%). Le parc de logements communaux est constitué de 435 logements, dont 330 à caractère social et 105 moyens.

D'autres opérateurs sont également actifs en matière de logement sur le territoire communal :

- Binhôme (ex-Foyer Ixellois) : 1.641 logements sociaux sur Ixelles ;
- Le CPAS : 82 logements, dont 68 logements à caractère social et 14 libres ;
- L'agence immobilière sociale "Habitat et Rénovation" : 105 logements à caractère social ;
- Le Fonds du Logement : 63 logements locatifs et 41 logements acquisitifs.

4,84% des logements ixellois sont des logements « aidés » par les pouvoirs publics.

Plus de 1.200 personnes sont en attente d'un logement communal et près de 26.000 personnes en attente d'un logement chez Binhôme.

Au cours de ces 6 dernières années, la commune a créé 132 nouveaux logements publics. Pour parvenir à ce résultat, nous avons activé tous les leviers à notre disposition : contrats de quartier, Alliance Habitat, charges d'urbanisme et partenariats avec tous les acteurs publics régionaux.

Binhôme a, dans le même temps, rénové 200 logements sociaux.

Nos propositions

- Augmenter le parc communal en créant 200 nouveaux logements publics, principalement sociaux, selon les meilleures normes environnementales et énergétiques, et en prévoyant suffisamment de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite ;
- Rénover 300 logements sociaux gérés par Binhôme ;
- Augmenter les budgets consacrés à la rénovation des logements communaux ;
- Veiller à améliorer la mixité sociale dans les quartiers, en créant des logements sociaux dans les quartiers où il en existe peu et en introduisant du logement acquisitif moyen dans les quartiers de logements sociaux ;
- Prévoir des conventions d'occupations précaires avec des associations agréées, permettant de loger temporairement des personnes lorsque les délais de rénovation sont longs ;
- Promouvoir les agences immobilières sociales actives à Ixelles et inciter les propriétaires à leur confier la gestion de leurs biens immobiliers ;
- Convier systématiquement les promoteurs immobiliers à mettre en vente ou en location, à des prix conventionnés, au minimum 10% des logements qu'ils

construisent dans les grands projets de construction ou de rénovation, via les charges d'urbanisme ;

- Lutter contre les marchands de sommeil et l'insalubrité des logements via d'une part une coordination forte entre les services de police, de la population, de l'urbanisme, de la rénovation urbaine et du CPAS et, d'autre part, des contrôles de salubrité renforcés ;
- Sanctionner les propriétaires qui laissent leurs biens inoccupés (amende, droit de gestion publique, action en cessation) et poursuivre leur remise sur le marché ;
- Réhabiliter les étages au-dessus des commerces via une démarche proactive envers les propriétaires et la mise en place d'incitants à la transformation du bâti en logement ;
- Multiplier les projets innovants permettant à certains publics-cible d'accéder au logement (housing first, community land trust, etc.) ;
- Faire connaître au niveau communal la grille des loyers régionale permettant aux locataires de savoir s'ils payent un loyer trop élevé compte tenu des caractéristiques du bien loué.

2. Logement d'urgence

La commune fait face à de nombreuses demandes de logement d'urgence. Les situations sont diverses et cumulent parfois plusieurs difficultés dramatiques : incendie, problèmes familiaux et/ou médicaux, victimes de marchands de sommeil, victimes de violence conjugale, etc.

Notre proposition

- Créer une résidence de transit permettant de répondre aux situations d'urgence sociale.

3. Logement étudiant

Environ 12.500 étudiant.e.s vivent à Ixelles, 88% en logement autonome et 12% chez leurs parents.

Parmi les étudiant.e.s vivant en logement autonome, 34% vivent en colocation, 25% en kot et 14% en résidence universitaire.

Le recours important à la colocation a pour conséquence que les étudiants se retrouvent bien souvent les « concurrents » des locataires à revenus modestes ou des familles sur le marché du logement.

Le loyer étudiant moyen est de 451€/mois, un montant qui représente une charge financière non négligeable pour les étudiant.e.s et/ou leur famille, devenant un frein important à la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Nos propositions

- Créer des logements publics étudiants ;

- Accompagner le développement du projet U-square dans les anciennes casernes, qui prévoit la création de 600 kots étudiants ainsi que du logement familial.

4. Logements seniors

La situation des seniors en matière de logement est particulière et présente des disparités importantes. D'un côté, certains seniors sont propriétaires de grands logements sous-occupés, de l'autre, certains seniors locataires ont beaucoup de mal à trouver un logement répondant à leurs besoins spécifiques. De plus, la protection indispensable dont bénéficient les seniors de plus 75 ans effraie de nombreux propriétaires. Malgré les différences sociales, les seniors partagent une difficulté commune : le risque d'isolement et de solitude.

Nos propositions

- Créer un habitat groupé co-géré pour les seniors ;
- Développer des projets de logements qui permettent le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, comme les résidences-services sociales.

MARCHÉS PUBLICS

Les marchés publics sont des outils concrets pour développer des politiques respectueuses des normes sociales et des critères environnementaux. Des critères durables sont intégrés dans différents marchés : fruits et légumes, épicerie, produits surgelés, boissons, repas scolaires, fourniture de viandes, produits d'entretien, ...De plus, un protocole de collaboration a été établi entre la Commune d'Ixelles et la Direction de l'Inspection de l'Emploi et la Région de Bruxelles-Capitale pour lutter contre le travail illégal, la fraude sociale et le dumping social.

Nous nous engageons à poursuivre ces efforts et à mobiliser les marchés publics comme leviers d'action concrets dans la rencontre des enjeux environnementaux et sociaux.

Nos propositions

- Améliorer la transparence des marchés publics par l'informatisation de la publicité et des offres ;
- Publier tous les marchés publics de la commune sur le site web communal ;
- Encourager les PME's à participer aux marchés publics par la division en différents lots des marchés publics de grande ampleur ;
- Développer une information sur les procédures de marché public à l'attention des entreprises ixelloises pour encourager la soumission de celles-ci aux marchés publics lancés par les pouvoirs locaux d'Ixelles ;
- Encourager les fournisseurs à livrer des produits et services durables et innovants en exigeant des produits et des services qui ont le moindre impact possible sur l'environnement et qui sont socialement et éthiquement acceptables ;
- Intégrer des critères sociaux pour stimuler la croissance durable de l'économie sociale et solidaire.

MOBILITÉ

Ixelles est une commune bruxelloise de première couronne, densément peuplée, riche en activités socio-économiques et culturelles et traversée par de grands axes de la Région. La mobilité représente dès lors un enjeu crucial, que ce soit en ce qui concerne la gestion du trafic automobile et du stationnement, le développement de la mobilité douce ou des transports en commun.

Chaque Ixellois.e est piéton.ne, cycliste ou automobiliste à ses heures. Parfois il.elle préfère les transports en commun ou la voiture partagée (cambio, zen car, zipcar, drivenow). Souvent, ses choix dépendent de la nature de ses activités, du lieu de destination, de la météo ou de ses envies. Tous ces modes de déplacement se combinent de plus en plus souvent, ce qui implique un partage respectueux de l'espace public, qui ne se fasse pas au détriment de l'un ou de l'autre.

1. Piétons

La marche est le mode de déplacement universel : tout le monde marche pour des distances plus ou moins grandes, avec des facilités et des contraintes variables selon les étapes de sa vie.

La mise en accessibilité pour tous de la rue et plus particulièrement des trottoirs est nécessaire pour que l'espace public puisse accueillir tout le monde, sans discrimination, et pour faire face au défi du vieillissement de la population.

Pour répondre à cet enjeu, la commune a initié un plan piéton, via l'identification du réseau PAVE, qui localise les zones à forte concentration de piétons et fixe un réseau de liaisons piétonnes.

Nos propositions

- Systématiser, lors de la rénovation des trottoirs, l'implantation de passages piétons sécurisés. Objectif : 100% des carrefours équipés de traversées piétonnes sécurisées ;
- Aller plus loin dans le plan piéton et confronter la demande (réseau piéton du PAVE), à l'offre actuelle en matière de largeurs des trottoirs afin d'identifier les lieux problématiques sur lesquels il convient d'agir ;
- Dans le cadre de l'octroi des autorisations de terrasses, inclure une largeur minimale de trottoir libre d'obstacle, basée non pas sur la norme minimale mais sur les besoins réels du flux piéton ;
- Ne plus généraliser la pose de potelets anti-stationnement en trottoir mais en limiter la pose aux endroits jugés problématiques suite à une analyse locale ;
- Optimiser le choix du revêtement de trottoir afin de mieux pouvoir tenir compte des impératifs de confort et d'accessibilité ;
- Réaménager l'avenue de l'Université et l'avenue Fraiteur, en tenant compte des besoins liés au flux piéton entre les 2 campus ;
- Inviter la Région à lancer une étude de réaménagement des zones à forte concentration de piétons, et plus particulièrement, aux abords de la gare d'Etterbeek ;

- Défendre une perméabilité piétonne publique dans le cadre de l'urbanisation des parcelles à la Plaine et dans le sud de la commune. Objectif : une liaison piétonne tous les 100 m.

2. Politique cyclable

Le nombre de véhicules moteurs immatriculés à Ixelles est passé de 62.404 en 2007 à 37.641 en 2017. Une réduction considérable en une décennie, qui montre que les modes de déplacement des Ixellois.es ont profondément changé.

En effet, dans le même temps, les comptages du nombre de cyclistes/heure effectués avenue de la Couronne parlent d'eux-mêmes :

- en 2007 -> 179 cyclistes/heure ;
- en 2016 -> 554 cyclistes/heure.

Les habitudes des Ixellois.es ont changé, Ixelles doit donc dépasser les habitudes et les préjugés pour s'adapter à ces nouvelles pratiques et les encourager.

Notre grand défi est de donner envie au plus grand nombre de rouler à vélo au quotidien. Et pour cela, il faut donner aux Ixellois.es des garanties en termes de sécurité et de confort.

Comme l'a montré l'audit de la politique cyclable mené par la commune, Ixelles comporte déjà un certain nombre d'aménagements en faveur du vélo. Ceux-ci pâtiennent cependant d'un manque de continuité les uns par rapport aux autres, parfois également d'un manque de lisibilité ou encore du manque d'entretien de la voirie. Le réseau cyclable apparaît dès lors comme fragmenté et gagnerait à faire l'objet d'une réflexion d'ensemble pour en assurer la cohérence en même temps que le confort des usagers.ère.s.

Le plan d'action vélo élaboré par la commune en 2016 vise à soutenir la croissance de la pratique du vélo et à encourager ses habitant.e.s de 8 à 88 ans à utiliser le vélo pour leurs déplacements quotidiens de moins de 5 km.

Nos propositions

Poursuivre la mise en oeuvre du plan d'action vélo, qui vise notamment les objectifs suivants :

- Améliorer l'infrastructure et le réseau cyclable en créant des itinéraires vélos bien visibles, lisibles et continus, avec un haut niveau de sécurité et de confort (aménagement en fonction du type de voirie : bande suggérée vélo, piste cyclable marquée, piste cyclable séparée, etc.) ;
- Renforcer la sécurité des modes actifs en mettant en zone 30 les voiries locales ;
- Poursuivre le développement du stationnement vélo de courte et longue durée (arceaux, boxes, locaux, parkings) ;
- Promouvoir la pratique du vélo auprès du grand public et auprès de publics-cible spécifiques en renforçant l'information, la sensibilisation et l'éducation (agents communaux, écoles via le brevet du cycliste, etc.) ;
- Organiser des concertations régulières avec les associations cyclistes locales et promouvoir les initiatives citoyennes favorisant la pratique cycliste ;
- Augmenter le nombre de brigades de police cyclistes (bikers) pour verbaliser efficacement les véhicules garés en double file, sur les pistes cyclables, etc. ;

- Permettre aux enfants ixellois de louer un vélo à moindre coût via le service des sports ;
- Veiller à ce que toutes les écoles communales soient correctement équipées en petits vélos (type draisienne) pour permettre un apprentissage précoce aux enfants de maternelle ;
- Organiser une "journée de la mobilité durable" durant laquelle les Ixellois.es pourront s'exercer à la pratique du vélo, tester un vélo électrique, un vélo cargo, recevoir des informations sur l'autopartage, Villo, etc.

3. Des transports en commun efficaces

Ixelles est une commune très bien desservie en transports en commun (métro, tram, bus). Elle compte également 4 gares sur son territoire. Deux nouvelles lignes de bus sont prévues dans le sud de la commune dans le cadre du Plan Bus de la STIB.

Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'une compétence communale, Ixelles doit être en dialogue permanent avec la STIB et la SNCB pour que ce réseau de transports en commun soit le plus performant possible.

Nos propositions

- Favoriser le dialogue avec la STIB et la SNCB pour avoir un réseau de transports en commun efficaces et réguliers qui desserve l'ensemble du territoire communal ;
- Inviter la STIB à prévoir un plan pluriannuel d'amélioration du confort d'attente aux arrêts sur Ixelles, notamment par la pose d'abris voyageur. Objectif : 100% des arrêts présentant un espace suffisant équipé d'un abri voyageur ;
- Poursuivre le travail avec la Task Force de la STIB pour l'amélioration de la ligne 71 ;
- Négocier avec la Région pour le développement à moyen terme d'une ligne de transport en commun nord-sud de grande capacité ;
- Charger la STIB de réaménager les rues Spaak et Ermitage suite au test positif de contresens bus.

4. Un trafic automobile apaisé et une sécurité routière renforcée

Si les Ixellois.es abandonnent de plus en plus la voiture, ce n'est pas le cas des nombreux navetteurs qui transitent par notre commune. Or Ixelles se situe à l'aboutissement de plusieurs voies d'accès principales de circulation qui charrient des flux imposants de trafic : débouché moyenne ceinture, débouché E411, débouché avenue Louise, etc.

Mener une politique volontariste vis-à-vis des seul.e.s Ixellois.es ne suffit pas, il nous faut aménager la commune de manière à y préserver la qualité de vie et la qualité de l'air. En effet, si depuis 2007 les taux d'oxyde d'azote ont baissé, passant de 54µg/m³ à 48µg/m³, ces taux restent toujours largement supérieurs à la valeur limite de 40µg/m³. De plus, les Ixellois.es font régulièrement état de leur besoin d'espaces publics qualitatifs et sécurisés. Les plaintes concernant les vitesses de circulation sont extrêmement fréquentes dans certaines rues locales.

Nos propositions

- Généraliser les zones 30 de quartier ou les zones apaisées dans les rues locales d'Ixelles et accompagner le travail de réduction des vitesses par une réflexion sur la réduction des flux ;
- Veiller au respect de ces zones via des moyens adaptés (radars préventifs, dispositifs physiques de type casse-vitesse, passages pour piétons 3D, etc.) ;
- Protéger les quartiers du sud d'Ixelles du trafic de transit en lien avec l'E411 (Frateur) ;
- Prolonger la liaison cyclo-piétonne existant le long de la ligne de chemin de fer L161 (Park system) pour permettre de relier les pôles Quartier européen - Gare d'Etterbeek - Delta ;
- Autoriser des "rues réservées au jeu", c'est-à-dire, des rues fermées temporairement (certains jours et heures bien précis) à la circulation motorisée, où les enfants peuvent jouer librement sur toute la largeur de la rue, où les habitant.e.s peuvent se rencontrer et se réapproprier l'espace au profit de la qualité de vie du quartier ;
- Garantir des zones "kiss and ride" sécurisées devant chaque école et travailler avec les écoles pour optimiser la sécurité routière à leurs abords (ex: totems renforçant la visibilité) ;
- Interdire l'accès des poids lourds au territoire communal au-delà d'un certain tonnage ;
- Demander à la Région de réorganiser les abords de la gare d'Etterbeek comme nouveau nœud majeur de transports en commun et pôle générateur de nombreux échanges entre les modes ;
- Demander à la Région de réaménager le tronçon dégradé de la chaussée de Wavre (tronçon entre Trône et Etterbeek) ;
- Demander à la Région de réaménager le carrefour entre la chaussée de Waterloo et la chaussée de Vleurgat à la Bascule ;
- Intégrer les enjeux de transport en commun, de mobilité active et de sécurité routière dans le suivi et le contrôle des chantiers.

5. Voitures partagées

La réduction du nombre de véhicules à Ixelles, ne veut pas dire abandon total de la voiture mais plutôt une utilisation raisonnée de celle-ci. De nombreux.ses Ixellois.es ont une pratique multimodale de la mobilité, utilisant le mode de déplacement le plus efficace à l'instant T. Ils.elles utilisent donc sans distinction le vélo, les transports en commun ou la marche, et lorsqu'ils ont besoin ponctuellement d'une voiture, abandonnent de plus en plus souvent le véhicule individuel au profit du car-sharing. Les stations ixelloises de voitures partagées sont d'ailleurs les plus utilisées de la région. Le développement d'opérateurs de voitures partagées sans station fixe (free floating) permet en outre un développement rapide de l'offre.

Notre proposition

- Multiplier les actions et aménagements visant à favoriser l'utilisation des véhicules partagés.

6. Stationnement

Comme la plupart des communes centrales de la Région bruxelloise, Ixelles est confrontée à une grande pression de stationnement en rue. En cause : une forte densité d'habitants, associée à une grande concentration de pôles d'équipements collectifs, de loisirs, de commerces et d'emplois.

C'est pourquoi la commune d'Ixelles a élaboré, dès 2009, un plan de stationnement ayant pour but de réduire les désagréments liés à l'ampleur de ce parc automobile. Il donne la priorité aux habitants et au dynamisme commercial, sans oublier de tenir compte des besoins spécifiques (vélos, motos, livraisons, bus scolaires, carsharing, etc.).

Le plan de stationnement mis en place à Ixelles est un des plus volontaristes de toute la Région et porte ses fruits en matière de réduction de la pression de stationnement. Depuis sa mise en oeuvre, il a globalement permis de faire baisser de 20% à 30% la pression sur le stationnement. Cela signifie que 2 à 3 places sur 10 se sont libérées en voirie. C'est un prestataire privé spécialisé qui est chargé du contrôle et des perceptions pour le compte de l'Agence régionale de stationnement, et ce jusqu'en 2019.

La situation reste toutefois extrêmement difficile dans de nombreux quartiers et nous devons aussi compter sur le stationnement hors voirie. On compte en effet presque 2 fois plus de stationnement en parking hors voirie (parking public ou privé) qu'en rue. La commune dispose de 2 parkings publics (Flagey et Tulipe).

Par ailleurs, le stationnement sauvage est un phénomène trop répandu à Ixelles et porte atteinte soit aux autres modes de transport (stationnement sauvage devant les passages piétons, sur trottoir, sur piste cyclable), soit au stationnement réservé (stationnement sauvage sur zone de livraison, sur place handicapé), soit aux riverains eux-mêmes (stationnement trop proche des accès de garage).

Nos propositions

- Continuer à faire évoluer le plan de stationnement en fonction des observations de terrain pour garantir son efficacité ;
- Assurer la transition du contrôle stationnement vers l'Agence Régionale de Stationnement ;
- Lutter plus efficacement, avec l'aide de la police, contre le stationnement sauvage ;
- Accompagner la Région dans le développement d'un réseau intégré de bornes de recharges pour véhicules électriques favorisant le développement d'une offre hors voirie en complément de l'offre en voirie.

PATRIMOINE

La commune d'Ixelles est propriétaire d'un patrimoine important. Elle gère au quotidien, entretient et investit un nombre conséquent d'immeubles administratifs, sportifs, culturels et scolaires. Ces dernières années, des projets conséquents ont été développés pour rénover ou renouveler ce patrimoine. Nous entendons poursuivre l'investissement et l'entretien de nos bâtiments publics, avec une attention particulière aux enjeux environnementaux, à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et à la préservation de notre patrimoine.

1. Écoles

La commune d'Ixelles gère au quotidien, entretient et développe 13 bâtiments scolaires. Les nombreux projets architecturaux en cours témoignent de l'investissement réalisé pour le confort des élèves, des professeurs et des parents. Les écoles 7 et 8 sont en cours de reconstruction pour accueillir 375 élèves supplémentaires, dans de meilleures conditions, des locaux adaptés à une pédagogie plus interactive et rencontrant les techniques d'isolations acoustiques les plus récentes. Par ailleurs, 3 nouvelles classes et une cour d'école supplémentaires sont ajoutées à l'école 4, dite du cœur d'Ixelles. Enfin, l'école les Petits Moineaux sera complètement réaménagée pour doubler la surface de la cour d'école, rénover les classes et sécuriser l'entrée. Une des plus belles missions des pouvoirs publics est de construire des écoles pour bâtir le savoir ! Nous comptons poursuivre nos investissements.

Nos propositions

- Mettre en place un programme de rénovation structurelle des bâtiments scolaires sur une base annuelle, à partir d'un diagnostic précis des besoins établis en coordination avec les directions, les membres du personnel scolaire, les associations de parents et d'élèves ;
- Développer un programme de remplacement systématique des châssis et de rénovation des toilettes des établissements scolaires ;
- Établir des projets architecturaux pour l'Athénée Charles Janssens et pour les classes de mécanique de l'Institut René Cartigny ;
- Poursuivre les projets de réaménagement des écoles 7 et 8, de l'école 4, dite du cœur d'Ixelles, et de l'école des Petits Moineaux ;
- Identifier les besoins de toutes les écoles primaires et secondaires de la commune pour planifier les projets d'investissement et engager les programmes de rénovation.

2. Maison Communale

L'accueil des citoyens à la maison communale n'est pas optimal. Les services communaux sont dispersés entre différentes entités situées à différents endroits de la commune ; les personnes à mobilité réduite n'ont pas accès au pavillon Malibran ; les bureaux sont vétustes, etc. Cet accueil et le confort des travailleurs communaux est notre priorité. Pour y répondre, un vaste projet de construction d'un nouvel hôtel communal conservant le pavillon Malibran est en cours depuis de nombreuses années.

La deuxième phase du grand projet de construction d'une nouvelle maison communale est en cours. Les travaux de cette phase dureront deux ans. Elle permettra

d'accueillir les citoyens en répartissant les bureaux administratifs autour d'un atrium central, éclairé, accessible aux personnes à mobilité réduite. Notre objectif est d'améliorer le confort des citoyens et des travailleurs.

Notre proposition

- Poursuivre ce projet ambitieux en accordant une attention particulière à la rénovation patrimoniale du pavillon Malibran.

3. Culture

Les bâtiments culturels de la commune sont un support indispensable pour développer une politique culturelle qui favorise la découverte, la surprise, la reconnaissance et l'accueil d'artistes ixellois ou internationaux. Les investissements dans nos bâtiments sont nombreux. Théâtres, Musée, bibliothèques ont bénéficié de projets ambitieux.

Le Musée d'Ixelles est en travaux pour accueillir les plus de 100.000 visiteurs annuels. La commune investit plus de 2,5 millions d'euros dans un projet de redéploiement du Musée qui permettra d'améliorer la visibilité de l'entrée, d'agrandir les espaces d'expositions, de créer un endroit de détente et une librairie, de verduriser la toiture et d'ouvrir un jardin de statues. Les travaux dureront 3 ans.

Nos propositions

- Poursuivre le projet de redéploiement du Musée qui est en cours afin d'agrandir les surfaces d'exposition et d'améliorer l'accueil des visiteurs ;
- Développer un projet de rénovation de l'aile Est du Musée d'Ixelles pour isoler l'enveloppe du bâtiment et assurer la stabilité hygrométrique de l'immeuble pour la conservation des œuvres ;
- Développer un programme de rénovation des théâtres de la commune et de leurs coulisses, permettant d'améliorer leur gestion et leur logistique (accès au stock des décors, etc.).

4. Sport

La commune d'Ixelles investit également dans ses bâtiments sportifs. La piscine d'Ixelles a enfin obtenu son permis d'urbanisme. A l'aide de Beliris, les travaux commenceront en septembre 2019. De l'autre côté d'Ixelles, le stade atteint les limites de son exploitation. Il est nécessaire de le développer. Un Masterplan a été lancé pour envisager toutes les opportunités de développement.

Nos propositions

- Poursuivre la rénovation de la piscine d'Ixelles dont le permis vient d'être obtenu ;

- Développer au sein d'autres infrastructures, par exemple scolaires, des terrains accessibles au plus grand nombre de disciplines et de clubs, pour répartir l'offre sportive sur l'ensemble du territoire communal.

5. Domaine Madeleine Clément à Basse-Wavre

La commune d'Ixelles est l'une des dernières communes bruxelloises à posséder un domaine en dehors de la région. Des générations d'écoliers et jeunes Ixellois.es ont passé des séjours au domaine de Basse-Wavre. Au fil des ans, ce domaine a inévitablement vieilli et ne répond plus aujourd'hui aux normes ni aux besoins du public, alors même qu'il bénéficie d'atouts indéniables, dont son large parc à l'écosystème varié.

Notre proposition

- Rénover et revaloriser Basse-Wavre.

6. Locaux inoccupés

Ces dernières années, dans le cadre des contrats de quartier, la commune a expérimenté les conventions d'occupation précaires pour ses locaux inoccupés en attente de travaux. Ces occupations encadrées ont permis de faire émerger des initiatives locales et de soutenir les engagements citoyens.

Notre proposition

- Systématiser la mise à disposition de nos locaux temporairement inoccupés.

7. Politique architecturale

Outre la destination précise des bâtiments communaux, qu'elle soit administrative, sportive, culturelle ou scolaire, des orientations générales doivent être établies pour l'ensemble des projets. Ces orientations doivent rencontrer les enjeux principaux de notre époque : environnementaux et d'exemplarité. Les pouvoirs publics doivent démontrer la capacité d'innover et de rencontrer ces enjeux dans chacun de leurs projets.

Par ailleurs, les toits de bâtiments deviennent, de plus en plus, des ressources pour des potagers urbains, des terrasses, des éléments végétalisés permettant l'absorption des eaux de pluie, de la production d'eau chaude sanitaire ou encore d'électricité. Un cadastre des toitures de la commune a été réalisé pour prendre connaissance de l'ensemble de nos ressources. Un plan d'utilisation optimale des toitures des bâtiments communaux devra définir leur destination selon leur exposition.

Nos propositions

- Poursuivre les efforts en matière d'exemplarité de l'architecture notamment en ce qui concerne la durabilité. Les efforts doivent viser tant la performance énergétique que les choix de matériaux, l'étude des cycles de vie, ... ;
- Augmenter le recours au concours d'architecture pour les projets architecturaux, pour assurer l'innovation, la qualité et l'originalité ;
- Etablir un plan d'utilisation optimale des toitures des bâtiments communaux et des logements sociaux qui définira leur destination selon leur exposition.

8. Toitures vertes

Dans le cadre des contrats de quartier, la commune a expérimenté de nouvelles façons de penser l'apport environnemental de ses bâtiments communaux. Nous ne nous contentons pas de respecter les normes en vigueur, mais tentons de viser l'excellence environnementale et d'intégrer l'intérêt général dans nos projets.

Notre proposition

- Valoriser les toitures des bâtiments communaux pour rencontrer divers objectifs d'intérêt général : production d'électricité photovoltaïque, augmentation de la biodiversité et tamponnage des eaux de pluie via le développement de toitures vertes.

PERSONNEL COMMUNAL

Avec plus de 1500 employés, la commune d'Ixelles est un des plus gros employeurs du territoire. C'est la valeur ajoutée de la commune, sans qui aucun projet ne pourrait voir le jour. Le personnel représente plus de la moitié du budget communal et mérite donc une attention particulière !

Afin de réaliser leurs missions, concrétiser les projets et offrir le meilleur service aux ixellois.es, il est nécessaire de mettre en place un environnement de travail épanouissant et motivant et d'investir dans la formation et le bien être afin de permettre à chacun d'évoluer dans un cadre de confiance.

Nos propositions

- Poursuivre la statutarisation du personnel communal ;
- Élaborer, en concertation avec les agents communaux, un plan de motivation et de valorisation du personnel ;
- Mettre en place des chèques repas et assurance santé ;
- Mettre en place des outils innovants pour lutter contre l'absentéisme et promouvoir le bien-être au travail ;
- Sport pour le personnel. L'objectif est d'envisager un après-midi par mois pour que le personnel administratif ait le droit de faire du sport ;
- Redonner du sens au service public afin de rendre un service de qualité aux citoyen.ne.s ;
- Simplifier les procédures administratives pour les citoyen.ne.s et pour le personnel communal ;
- Encourager le télétravail ;
- Mettre en place un dialogue social sur la diminution du temps de travail.

PETITE ENFANCE (Crèches et Prégardiennats)

Au 1er janvier 2015, Ixelles comptait 3.155 enfants de moins de trois ans, ce qui représente 3,7 % de la population totale (contre 4,6 % en Région bruxelloise). Le nombre d'enfants de cette tranche d'âge a augmenté de 18 % entre 2005 et 2015 (croissance importante mais inférieure à la croissance moyenne régionale) et la croissance semble se tasser depuis.

Le taux de couverture de l'accueil pour les enfants de moins de 3 ans est relativement élevé à Ixelles en comparaison avec la moyenne régionale : environ 4 places pour 10 enfants à Ixelles, contre 3 pour 10 à l'échelle de la Région. Au 31 décembre 2014, on dénombrait au total 1.338 places en crèche à Ixelles, mais certaines sont réservées aux enfants du personnel d'entreprises ou d'institutions qui n'habitent pas forcément en Région bruxelloise. En excluant les places réservées aux crèches d'entreprises et en considérant uniquement celles dont le tarif est fonction du revenu des parents (crèches communales ou subventionnées), le taux de couverture tombe à 25 % à Ixelles. Ainsi, on compte une place "accessible financièrement" pour 4 enfants (de moins de 3 ans) dans la commune.

Notre proposition

- Augmenter le nombre de places en crèche et en halte-garderie (y compris en partenariat avec le CPAS).

PRÉVENTION

1. Nuisances, espace public, médiation

Ixelles est une commune multiculturelle et multifonctionnelle où se côtoient des lieux culturels, des lieux de détente et des lieux de fête, des campus universitaires, des quartiers densément peuplés, des commerces de proximité et de grandes enseignes, des espaces de vie locale et des pôles d'attraction qui drainent un public non-ixellois... Il faut donc maintenir l'équilibre entre les différentes facettes de la commune. Des solutions existent néanmoins pour assurer à chacun respect et qualité de vie, nous avons notamment créé les Anges d'Ixelles, une équipe nocturne d'agents communaux formés pour répondre aux problèmes de nuisances et de sécurité par le dialogue, la prévention, la dissuasion et la sensibilisation.

Nos propositions

- Augmenter le nombre de gardiens de la paix (20 personnes actuellement) ;
- Pérenniser et développer le projet pilote des médiateurs de nuit « Anges d'Ixelles » dans d'autres quartiers ;
- Mettre en place un dispositif spécialisé pour lutter contre les tags et toutes formes d'incivilités à travers notamment une équipe d'intervention directe ;
- Travailler de manière transversale avec les services jeunesse, prévention, cohésion sociale, urbanisme et avec le tissu associatif sur les questions qui touchent à l'espace public ;
- Renforcer la visibilité des services de prévention et leur dialogue avec les habitants via la création de la Maison de la Prévention.

2. Lutte contre la précarité

À Ixelles comme ailleurs des personnes font face à des situations de précarité difficiles. Afin de répondre aux besoins des personnes en situation de grande précarité, l'accent est mis sur le respect, la dignité et l'autonomie par un accompagnement individualisé. Il s'agit à la fois d'agir préventivement auprès des personnes en situation de risque, d'accompagner les personnes en difficulté et de développer, le cas échéant, des solutions de sortie de rue à plus long terme.

Nos propositions

- Pérenniser le projet d'accueil de centre de jour en engageant une personne à temps plein ;
- Renforcer les contacts avec les communes avoisinantes et la région pour la création d'un centre d'accueil de nuit ;
- Renforcer le travail effectué en concertation avec le secteur associatif de terrain ;
- Créer une maison de la prévention pour regrouper les services dans un lieu commun ;
- Soutenir la création de salle de consommation de drogue à moindre risque ;

- Mettre en place un service communal d'accompagnement des personnes toxicodépendantes ;
- Renforcer la coopération avec l'ASBL Infirmiers de rue, dans le cadre de leur « campagne 400 toits », pour aider les SDF. Pour rappel, l'ambition de la « campagne 400 toits » est de trouver 400 logements d'ici fin 2020 pour les personnes sans-abri qui dorment dans les rues de Bruxelles ;
- Pérenniser le projet pilote « housing first » ;
- Renforcer et/ou porter une attention particulière aux outils sur la prévention ;
- Disposer des installations mobiles (douches, machines à laver...) ;
- Disposer des robinets à eau ;
- Faciliter l'intégration des personnes nouvellement arrivées en Belgique et inscrites dans la commune d'Ixelles, notamment par la création d'un guichet d'orientation ;
- Mettre en place un service de médiation interculturelle afin d'aller au-delà des apparences, de rapprocher les Ixellois.es au-delà de leurs divergences, et surtout de les rassembler autour de leurs richesses culturelles. Ce service permettra la création d'un lien, l'apprentissage de l'autre dans une dynamique de « vivre-ensemble ».

3. Sanctions administratives

Tous les habitants souhaitent vivre dans un quartier propre et paisible. Si des efforts maximums doivent continuer à être mis sur la prévention, la sensibilisation et l'éducation, les sanctions administratives sont un outil nécessaire pour faire appliquer le règlement de police.

Nos propositions

- Proposer systématiquement le service de médiation réparatrice ;
- Renforcer le nombre d'agents constatateurs ;
- Mener des campagnes d'information et de sensibilisation sur le civisme, le respect des personnes et de l'espace public, en partenariat avec les écoles et les membres de la Concertation Jeunesse mais également envers un public plus large ;
- Soutenir auprès du gouvernement fédéral le principe de la proportionnalité de la sanction administrative par rapport au revenu des personnes ;

PROPRETÉ

Une commune plus propre, c'est l'affaire de tous ! La propreté, c'est le ramassage des déchets mais également, en amont, la réduction de la production de déchets, la sensibilisation aux enjeux de consommation, la promotion de la réparation, de l'usage partagé et du recyclage...

Nos propositions

- Renforcer le dialogue avec les autorités régionales sur le ramassage des déchets ;
- Augmenter les campagnes de sensibilisation sur la propreté publique pour sensibiliser et responsabiliser les Ixellois.es ;
- Établir un plan quinquennal de propreté publique au niveau de la commune d'Ixelles afin de fixer les objectifs et déterminer les actions et moyens pour les atteindre ;
- Renforcer le service d'agents constatateurs et le service propreté publique ;
- Organiser des journées de mobilisation (4x/an) pour nettoyer les quartiers avec les habitants et soutenir les initiatives citoyennes de nettoyage, réduction ou valorisation des déchets ;
- Installer des toilettes publiques mixtes ;
- Développer le réseau de poubelles publiques intelligentes ;
- Établir un point de contact "propreté d'Ixelles", véritable lien d'échange et de rencontre avec les habitants. Cet espace concentrera en un endroit unique toute les informations communales relatives à la propreté : tri et collecte des déchets, lutte contre les actes de malpropreté et respect de l'espace public, solutions en matière de réemploi et de recyclage, composts de quartier... ;
- Soutenir et promouvoir des ateliers avec les Maîtres frigo, Maîtres composteurs, Familles zéro-déchets, repair-cafés... ;
- Créer des ambassadeurs de la propreté publique à Ixelles : relais pour faciliter le dialogue entre les habitants et les agents de la propreté publique. Ils signaleront les problèmes de propreté dans leur quartier, formuleront des suggestions et assisteront à des réunions d'information et aux actions de la commune ;
- Développer un projet de donnerie et de ressourcerie via des partenaires associatifs de l'économie sociale, des artistes et des artisans.

QUALITÉ DE L'AIR

La pollution de l'air de Bruxelles est en grande partie liée au trafic routier au sein de la capitale et de chacune de ses communes. La lutte contre les changements climatiques représente, également, un réel enjeu pour la santé et la qualité de vie de nos citoyens.

La Région de Bruxelles-Capitale est devenue au 1^{er} janvier 2018 une zone à basses émissions (LEZ : Low Emission Zone). Cette nouvelle réglementation vise l'interdiction de circulation des véhicules les plus polluants.

La Commune d'Ixelles, quant à elle, s'est inscrite dans la dynamique de la Convention des Maires pour rencontrer les enjeux environnementaux.

La qualité de l'air ne se limite, certes, pas aux frontières communales. Mais parce qu'elle est d'intérêt général et que la commune possède de véritables leviers d'actions, en tant que propriétaire de véhicules et de bâtiments, nous entendons défendre son amélioration.

1. Véhicules communaux

La commune d'Ixelles compte 136 véhicules destinés aux transports de personnes ou de matériel. Ces véhicules sont indispensables au fonctionnement de nos services. Nous disposons d'un formidable levier pour améliorer la qualité de l'air et réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Véhicules électriques, vélos et autres moyens de déplacement sont devenus notre nouvelle façon d'organiser les déplacements communaux.

Un plan de développement stratégique et environnemental du charroi communal a été mis en place. 77 véhicules communaux seront supprimés ou remplacés par des véhicules électriques. Ixelles entend investir plus de 3,5 millions d'euros sur les 6 prochaines années. Ce plan est une action concrète, organisée et ambitieuse pour améliorer la qualité de l'air à Ixelles et la santé de nos concitoyen.ne.s. En six ans, nous sommes parvenus à baisser de 46% nos dépenses de carburant. Le plan stratégique permettra de poursuivre ces efforts et d'envisager une réduction des émissions de gaz d'échappement de près de 70% par rapport à la situation actuelle.

Il devra être complété par une flexibilisation de l'utilisation des véhicules et leur partage avec les plateformes de carsharing.

Nos propositions

- Réduire les émissions des véhicules communaux de 66% minimum à l'horizon 2024 grâce au remplacement de véhicules diesel par des véhicules électriques ;
- Développer une plateforme de carsharing pour les véhicules communaux qui s'adresse aux employés et qui s'ouvre également aux citoyen.ne.s ;
- Augmenter le nombre de déplacements effectués à vélo par les employés communaux dans le cadre de leur fonction en renforçant le parc communal de vélos électriques.

2. Cadastre des émissions

Comme tout propriétaire immobilier conséquent, la commune d'Ixelles est responsable d'émissions importantes. Dans le cadre de la "Convention des Maires",

nous entendons réaliser un cadastre des émissions de nos bâtiments et planifier la rénovation des principales sources polluantes : chaudière, conditionnement d'air, etc.

Nos propositions

- Réaliser un cadastre des émissions ;
- Planifier le remplacement des principales sources d'émissions des bâtiments.

3. Mobilité

Préserver la qualité de vie et la qualité de l'air passe également par une politique volontariste en mobilité. En effet, si depuis 2007 les taux d'oxyde d'azote ont baissé, passant de 54µg/m³ à 48µg/m³, ces taux restent toujours largement supérieurs à la valeur limite de 40µg/m³. De plus, les Ixellois.es font régulièrement état de leur besoin d'espaces publics qualitatifs et sécurisés. Les plaintes concernant les vitesses de circulation sont extrêmement fréquentes dans certaines rues locales. La généralisation des zones 30 entend répondre à ces différents enjeux.

Nos propositions

- Généraliser les zones 30 de quartier ou les zones apaisées dans les rues locales d'Ixelles et accompagner le travail de réduction des vitesses par une réflexion sur la réduction des flux ;
- Veiller au respect de ces zones via des moyens adaptés (radars préventifs, dispositifs physiques de type casse-vitesse, passages pour piétons 3D, etc.) ;
- Protéger les quartiers du sud d'Ixelles du trafic de transit en lien avec l'E411 (Frateur).

RÉNOVATION URBAINE - CONTRATS DE QUARTIER

Depuis la création de ce programme de revitalisation urbaine par la Région, la commune a obtenu 6 contrats de quartier. Ceux-ci ont permis de réaliser de nombreux équipements publics : EmergenceXL, la maison de quartier Malibrant, la maison de la Solidarité, le restaurant éco-social Refresh, des écoles de devoir, des crèches, la Maison qui Chante, une Halle sportive et une cuisine collective, la rénovation du Théâtre Molière, etc.

De plus, 133 logements ont déjà été créés grâce aux différents contrats de quartier, sans compter les 25 logements en cours de réalisation dans le Contrat de Quartier Maelbeek et ceux qui sont programmés dans le Contrat de Quartier Athénée.

Autant de réalisations qui auraient été impossibles sans cet important soutien financier de la Région (de l'ordre de 15 millions €).

Notre proposition

- Obtenir un ou plusieurs nouveaux contrats de quartier qui permettront de créer du logement public et des équipements pour les Ixellois.es, comme par ex. une salle des fêtes dans le nord d'Ixelles.

SOLIDARITÉ

La Solidarité est une des valeurs fondamentales des socialistes. Nous revendiquons cette compétence à Ixelles et nous l'avons créée. Politique transversale, elle est au cœur de nos projets et se réalise concrètement au travers de différentes actions.

De nombreuses personnes, et certainement les plus démunies, ne bénéficient pas de leurs droits, faute de les connaître ou de maîtriser les procédures administratives parfois difficiles pour les obtenir. Nous souhaitons automatiser les droits dits dérivés. Ces droits regroupent l'ensemble des primes (naissance, rénovation, etc.), avantages de toute nature, réductions aux droits d'entrée (Art.27, etc.). La technologie actuelle permet, dans le respect de la vie privée, de simplifier drastiquement les démarches administratives et de s'assurer que les droits soient octroyés.

La commune dispose de nombreux locaux et d'outils pour aider toutes les associations qui œuvrent à la solidarité entre les individus. Nous souhaitons soutenir toutes les initiatives solidaires avec ces outils.

Nos propositions

- Automatiser les droits dérivés et assurer la simplification administrative ;
- Assurer la gratuité de la délivrance des documents administratifs indispensables pour les personnes les plus démunies ;
- Déclarer les colocataires comme « personnes isolées » ;
- Faciliter l'intégration des personnes nouvellement arrivées en Belgique et inscrites dans la commune d'Ixelles, notamment par la création d'un guichet d'orientation ;
- Mettre à disposition les locaux des trois maisons de quartiers et espaces d'accueil (la maison de la solidarité, la maison de quartier Malibrant, l'espace rue Gray et le futur espace de la petite rue Malibrant) pour des initiatives solidaires ;
- Créer des ponts entre les communautés linguistiques dans tous les espaces de solidarité de la commune ;
- Poursuivre et développer l'espace d'accueil des personnes sans abri ou mal-logées ;
- Offrir des services d'hygiène (douches et lave-linge) aux personnes sans-abri et mal-logées, en partenariat avec les initiatives existantes.

SPORT

Le sport est un outil précieux de cohésion sociale et un facteur de santé qui contribue à une meilleure qualité de vie, tant individuelle que collective. Les valeurs qu'il véhicule permettent le dépassement de soi, l'engagement et le fair-play qui sont de précieux leviers de citoyenneté. Enfin et surtout, qu'il s'agisse d'aspirations de haut niveau ou de sportifs du dimanche, le sport doit être accessible à chacun indépendamment de ses revenus, de son âge, de son genre, de son handicap...

Nos propositions

- Créer un nouveau stade d'Ixelles et réaménager la piscine d'Ixelles ;
- Mettre en place un plan d'éclairage des infrastructures sportives ;
- Développer la pratique du sport en ville à travers la mise en place d'engins de fitness en plein air, développer les fléchages/signalisations des infrastructures sportives et développer des parcours de santé, distribuer des cartes reprenant ces infrastructures ;
- Offrir des chèques sports/cultures à chaque jeune répondant aux critères ;
- Soutenir les clubs, les associations et événements sportifs, avec une attention particulière aux sports et aux publics moins favorisés (sport au féminin, séniors, handisport...) ;
- Promouvoir et soutenir les bienfaits du sport et les comportements éthiques ;
- Faire d'Ixelles la capitale de l'e-sport en organisant un festival du e-sport ;
- Organiser la nuit des sportifs ixellois. Un événement de promotion des groupements sportifs ixellois dont les recettes seront intégralement reversées aux clubs sportifs participants.

TROISIÈME ÂGE, SENIORS ET SOLIDARITÉ

Les personnes âgées de plus de 55 ans et les allocataires sociaux peuvent participer à de nombreuses activités. La carte Creapass XL permet d'accéder à plusieurs services et de bénéficier de nombreux avantages, pour une somme modique.

Par ailleurs, les personnes âgées et/ou isolées bénéficient des repas préparés et distribués, à domicile, par les chauffeurs communaux.

Nous souhaitons lutter contre l'isolement des personnes les plus fragilisées et étendre les services offerts aux seniors, dans une perspective d'épanouissement personnel.

Nos propositions

- Augmenter l'accessibilité des activités socioculturelles de la Commune aux seniors ;
- Renforcer la collaboration avec le CPAS afin d'identifier les personnes isolées ;
- Développer des projets intergénérationnels, qui stimulent le contact entre jeunes et seniors ;
- Mettre en place des formations en informatique pour les seniors, qui s'étendent à l'utilisation des smartphones, tablettes et médias sociaux ;
- Poursuivre les politiques et les partenariats qui permettent de maintenir les seniors dans leur cadre de vie par des programmes d'aide au maintien à domicile ;
- Promouvoir la solidarité entre jeunes et seniors en introduisant une prime pour les aidants proches ;
- Renforcer les services à domiciles : repas, prêt de livres, titres-services, courses, homme à tout faire, jardinier ; etc. ;
- Renforcer la visibilité du centre de jour « Audrey Hepburn » du CPAS ;
- Poursuivre l'élaboration du creapass en incluant le plus grand nombre des seniors.

UNIVERSITÉS

Notre commune compte deux universités (ULB et VUB) sur son territoire. De nombreuses collaborations ont vu le jour entre la commune et les universités: accueil des riverain.e.s et information à leur attention sur les services offerts par les universités; travail sur la transition entre le secondaire et l'université; projet U-square sur le site des anciennes casernes; accueil de stagiaires à la commune; simplification de démarches administratives pour les étudiant.e.s ; travail conjoint sur les questions de mobilité; réflexion urbanistique sur le quartier universitaire, etc.

Ces partenariats sont une grande richesse mutuelle et nous devons les poursuivre et les renforcer.

Nos propositions

- Accompagner le développement du projet U-square (cité internationale étudiante) et veiller à sa bonne intégration dans le quartier (développement d'équipements utiles au quartier, bonne intégration urbanistique, études de mobilité) ;
- Marquer plus significativement la présence des universités dans l'espace public en développant une véritable identité de quartier universitaire (projet de district universitaire).

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La grande majorité du territoire de la commune est bâtie. Les réserves foncières s'amenuisent. Pourtant, la population ne cesse de croître et les besoins de s'intensifier. Les intérieurs d'îlots sont devenus de véritables ressources foncières qui attirent l'appétit des promoteurs. Ils constituent une richesse incroyable dans notre commune, tant pour la qualité de notre vie que pour la verdure qu'ils apportent. Nous entendons mener une politique urbanistique qui les préserve et qui s'assure de la qualité architecturale des projets déposés.

Parallèlement, certains lieux de la commune peuvent faire l'objet de projets d'aménagement d'envergure. Certains sont en cours. D'autres n'ont pas encore été identifiés ou n'ont pas encore fait l'objet d'un projet de développement. Nous avons identifié des lieux qui mériteraient un développement pour créer une cohérence dans leurs quartiers. Ces endroits sont des ressources pour la commune. Leur développement doit s'accompagner de la rencontre des besoins des habitants.

Enfin, les promenades urbaines commencent à voir le jour. Un premier aménagement est réalisé le long de la voie de chemin de fer entre la rue du Sceptre et la dalle du Parlement Européen. Ces lieux permettent d'assurer des déplacements piétons et cyclistes de loisirs ou liés aux activités quotidiennes dans un environnement apaisé. Nous souhaitons les développer. Le principe est de connecter les espaces verts existants par un réseau d'espaces publics apaisés, sur des axes correspondant aux trajets quotidiens des citoyens.

1. Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est l'occasion de relier la ville, d'y créer des espaces liés les uns aux autres et cohérents entre eux. A Ixelles, cet objectif se réalise concrètement par l'amélioration de la liaison entre les différents campus, sur les sites du Solbosch et de la Plaine, dans la continuité des initiatives existantes. Suite à la signature du protocole d'accord pour l'élargissement du pont Fraiteur en vue de sécuriser les traversées des usagers faibles, le réaménagement des avenues de la Couronne, de l'Université et Général Thys doit être étudié comme les trois pièces complémentaires d'un puzzle. Un axe urbain esthétique peut y être développé. Le projet de pont Fraiteur intègre pour sa part la possibilité d'aménager des accès vers une promenade le long du chemin de fer d'une part et vers le cimetière de l'autre. Les nouvelles ouvertures du cimetière sont complémentaires à ces projets.

Dans un autre quartier, mais tout aussi concrètement, on identifie le triangle formé par la rue Juliette Wytzman et la rue Jean Paquot, intégrant le bâtiment de Sibelga faisant face à cette placette, et le complexe comprenant les anciennes cuisines ixelloises et les locaux de la cohésion sociale. Des opportunités de développement conséquentes peuvent y être dégagées. Elles permettront de rencontrer les besoins du quartier. Parmi les aménagements nécessaires, celui d'un terrain de football intérieur ou extérieur pour les jeunes du quartier, le réaménagement du bâtiment Sibelga en salle polyvalente, et le déplacement des cuisines ixelloises. L'économie du projet peut être assurée par une recombinaison foncière de la zone, qui présenterait par la même occasion une amélioration de la qualité de l'espace public, notamment au niveau paysager.

Nos propositions

- Relier les campus de l'ULB et de la VUB, du Solbosch et de la Plaine, dans la poursuite des accords obtenus pour le réaménagement du pont Fraiteur ;
- Etablir un Masterplan pour l'aménagement du triangle Wytsman – Paquot, comprenant le bâtiment de Sibelga et les locaux des anciennes cuisines ixelloises, et intégrant les besoins du quartier : terrain de football, salle polyvalente, etc. ;
- Réaliser un Masterplan promenade(s) verte(s) d'Ixelles visant à créer une promenade apaisée sur un axe nord sud à Ixelles.

2. Urbanisme

Nous soutenons la création de logements et le développement économique, mais ces enjeux doivent impérativement se réaliser dans le respect des riverains et du tissu urbain existant. Le patrimoine remarquable de notre commune et l'homogénéité des différents quartiers doit également être préservée. Ixelles compte, en effet, de nombreuses façades remarquables de la fin du XIXe siècle et du début du XXème siècle qui font le charme de la commune et qui constituent une richesse patrimoniale majeure qu'il convient de protéger.

Parallèlement, les besoins d'espaces extérieurs agréables à vivre sont de plus en plus nombreux. Il convient de faciliter l'aménagement des jardins, terrasses, toitures végétalisées et toitures-terrasses qui constituent de beaux espaces urbains à valoriser.

Nos propositions

- Préserver les intérieurs d'îlots des projets de promotion immobilière ;
- Préserver le patrimoine bâti ;
- Soutenir la création de jardins, de terrasses, de toitures végétalisées et de toitures-terrasses ;
- Réaliser une signalétique urbaine harmonisée à notre commune ;
- Soutenir les commerçants pour l'aménagement qualitatif et homogène de leurs devantures commerciales.

VIE DE QUARTIER

La Vie de quartier soutient les initiatives citoyennes, les associations locales et les comités de quartiers qui ont pour objectif la cohésion sociale dans un contexte urbain, le rapprochement entre les différentes communautés présentes sur le territoire Ixellois et l'amélioration de l'environnement. La Vie de quartier entend promouvoir la convivialité, la cohabitation et la participation citoyenne.

Les fêtes et brocantes, les initiatives intergénérationnelles et multiculturelles doivent rencontrer un soutien communal auprès de ce service citoyen.

Nos propositions

- Poursuivre la politique de soutien financier et matériel des initiatives citoyennes, des comités de quartier et des associations locales ;
- Faciliter les procédures administratives pour l'organisation d'évènements ou pour le prêt de matériel par un meilleur suivi des questions des citoyen.ne.s ;
- Faciliter la procédure de demande d'une rue aux jeux à Ixelles ;
- Donner une meilleure visibilité aux comités de quartier, notamment sur le site web de la commune ;
- Lancer un projet de parrainage entre les habitants Ixellois et les nouveaux arrivants à Ixelles, dans le cadre duquel les nouveaux arrivants peuvent obtenir des conseils des Ixellois.e.s plus « expérimenté.e.s » ;
- Créer une Maison des Associations pour aider administrativement les initiatives citoyennes émergentes (hébergement de siège social de nouvelles ASBL's, ...) ;
- Soutenir les comités de quartier en leur communiquant les noms et adresses des nouveaux habitants, dans le respect de la vie privée et avec leur consentement.